



République Islamique de Mauritanie  
Honneur - Fraternité - Justice

Ministère des Finances  
Direction Générale du Trésor et  
de la Comptabilité Publique

# Rapport

sur les Opérations  
Financières de l'État  
Premier Semestre  
2023

JUILLET 2023

## Table des matières

Avant-propos .....	4
INTRODUCTION .....	5
1. RECETTES .....	7
1.1 Recettes fiscales .....	8
1.1.1 Principales réalisations .....	8
1.1.2 Répartition par nature fiscale .....	9
1.2. Recettes non fiscales .....	10
1.3. Recettes pétrolières .....	12
2. DÉPENSES.....	14
2.1. Dépenses de fonctionnement.....	14
2.2. Dépenses d'investissement .....	15
2.2.1 Dépenses d'investissement sur financement intérieur .....	16
2.2.1.1. Services publics généraux .....	17
2.2.1.2. Ordre et Sécurité Publique .....	18
2.2.1.3. Affaires Économiques.....	18
2.2.1.4. Protection de l'environnement.....	20
2.2.1.5. Aménagements collectifs et logements.....	20
2.2.1.6. Santé.....	20
2.2.1.7. Affaires islamiques, culture et loisirs .....	21
2.2.1.8. Enseignement .....	21
2.2.1.9. Protection Sociale .....	21
2.2.2 Dépenses d'investissements sur financement extérieur.....	22
2.2.2.1 Développement rural .....	23
2.2.2.2 Développement industriel.....	23
2.2.2.3 Aménagement du territoire.....	23
2.2.2.4 Ressources humaines .....	24
2.2.2.5 Développement institutionnel .....	24
2.2.2.6 Projets multisectoriels .....	25
2.3. Classification fonctionnelle des dépenses .....	25



2	SOLDES.....	26
3	FINANCEMENT .....	27
4.1.	Financement intérieur .....	27
4.2.	Financement extérieur .....	28
4	CONCLUSION.....	29
	ANNEXES .....	30
	Annexe 1 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat pour le 1er semestre 2023 .....	31
	Annexe 2 : Classification fonctionnelle des dépenses .....	38
	Annexe 3 : Dépenses d'investissement sur financements extérieurs .....	41

### Index des Graphiques/ Tableaux

	Graphique 1 : Répartition des recettes totales par rapport à 2023 .....	7
	T1: Réalisation des recettes de l'Etat- S1 2023 .....	7
	Graphique 2 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales au premier semestre 2023 .....	8
	Graphique 3 : Réalisations des recettes fiscales par nature.....	9
	Graphique 4 : Évolution des principaux postes de recettes fiscales durant le premier semestre 2023	10
	Graphique 5 : Recettes non-fiscales .....	11
	Graphique 6 : Performances détaillées des recettes non fiscales et dons .....	12
	T2 : Recettes pétrolières – premier semestre 2023 .....	13
	GRAPHIQUE 7 : Évolution des dépenses courantes durant le semestre 2023 .....	14
	Graphique8 : Dépenses de fonctionnement.....	15
	Graphique 9 : Dépenses d'investissement (S1 2023) .....	16
	T3: Ventilation des dépenses d'investissement par fonction principale.....	17
	T4 : Dépenses des Services Publics Généraux.....	17
	T5 : Dépenses de l'Ordre et de la sécurité publique.....	18
	T6 : Dépenses des affaires économiques .....	19
	T7 : Dépenses d'investissement du développement rural.....	19
	T8 : Dépenses de la protection de l'environnement .....	20
	T9 : Dépenses d'investissement du secteur de la santé .....	20
	T10 : Ventilation des dépenses « des Affaires islamiques, culture et loisirs » .....	21
	T11 : Ventilation des dépenses « Enseignement ».....	21
	T12: Développement Rural .....	23
	T13: Développement Industriel .....	23
	T14 : Aménagement du Territoire .....	24

T15 : Ressources Humaines.....	24
T16: Développement Institutionnel.....	24
T17 : Répartition des dépenses par fonction principale .....	25
Graphique 10:Évolution mensuelle des soldes .....	26

## Sigles et abréviations

<b>ANRPTS</b>	:	AGENCE NATIONALE DES REGISTRES DES POPULATIONS ET TITRES SECURISES
<b>BCM</b>	:	BANQUE CENTRALE DE MAURITANIE
<b>BCI</b>	:	BUDGET CONSOLIDE D'INVESTISSEMENT
<b>BIC</b>	:	BENEFICIE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
<b>BNC</b>	:	BENEFICE NON COMMERCIAL
<b>CAS</b>	:	COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE
<b>FAID</b>	:	FONDS D'AIDE ET D'INTERVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT.
<b>FMI</b>	:	FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL
<b>IMF</b>	:	IMPOT MINIMUM FORFAITAIRE
<b>ITS</b>	:	IMPOTS SUR LES TRAITEMENTS ET SALAIRES
<b>LFI</b>	:	LOI DE FINANCES INITIALE
<b>LFR</b>	:	LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE
<b>MDS</b>	:	MILLIARDS
<b>OCDE</b>	:	ORGANISATION POUR LA CONFERENCE ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
<b>PIB</b>	:	PRODUIT INTERIEUR BRUT
<b>PNIDDLE</b>	:	PROGRAMME NATIONAL INTEGRE D'APPUI A LA DECENTRALISATION, AU DEVELOPPEMENT LOCALET A L'EMPLOI DES JEUNES
<b>SNIM</b>	:	SOCIETE NATIONALE INDUSTRIELLE ET MINIERE
<b>TOFE</b>	:	TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT
<b>TPS</b>	:	TAXE SUR LES PRESTATIONS DE SERVICES
<b>TVA</b>	:	TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE
<b>PNDSE</b>	:	PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'EDUCATION

---

## AVANT-PROPOS

---

Conformément à l'article 68 de la constitution, le Ministère des Finances établit à l'attention de l'Assemblée Nationale, un rapport semestriel sur l'exécution du budget de l'État, retraçant les dépenses, les recettes et leur résultante globale : le solde du budget général, tout en mettant l'accent sur les dépenses d'investissement durant les six mois concernés.

Ce rapport présente une vision synthétique de l'exécution du budget de l'État pour l'exercice en cours et permet d'évaluer les résultats observés par rapport aux mêmes périodes de l'année précédente. Il permet également d'apprécier l'évolution de l'ensemble des facteurs qui contribuent à la formation du solde budgétaire de l'État.

Le présent rapport est élaboré sur la base des statistiques des finances publiques, agrégées dans le Tableau des Opérations Financières de l'État (TOFE), le TOFE et le ROFE sont publiés mensuellement et semestriellement sur le site internet de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique [www.tresor.mr](http://www.tresor.mr).

Cette initiative résulte d'une volonté d'ouverture et s'inscrit dans le cadre d'un code de bonnes pratiques en matière de transparence des finances publiques, contribuant à renforcer la compréhension de l'exécution du budget de l'État au niveau du grand public, et permettre à l'ensemble des acteurs concernés par la situation budgétaire de la Mauritanie, de se tenir informés de l'évolution de la situation des finances publiques.

## INTRODUCTION

L'exécution du budget au titre de l'exercice 2023 s'inscrit dans un contexte international marqué par une hausse des prix des hydrocarbures et des denrées alimentaires, engendrée par la guerre en Ukraine. La croissance mondiale devrait ralentir à 2,9 % en 2023 contre 3,4% en 2022. L'inflation mondiale devrait décliner de 8,8% en 2022 à 6,6% en 2023. Le durcissement des conditions financières mondiales et la faiblesse de la demande extérieure pèseront sur l'activité des économies émergentes et en développement.

Au niveau national, la croissance économique devrait ralentir à 4,5% en 2023 contre 5,2% en 2022. L'inflation devrait baisser à 8% contre 9,5% en 2022 sous l'effet des pressions extérieurs sur les prix.

Les prévisions de la loi des finances pour l'année 2023, ont établi le montant des ressources affectées au budget de l'État à 102 Milliards MRU et le montant des charges du budget de l'État à 111,42 Milliards MRU, prévoyant ainsi un déficit budgétaire de 9,42 Milliards.

Cette augmentation du volume du budget par rapport à l'année précédente est principalement due aux recettes fiscales prévues à 59 Milliards (soit une augmentation de 8,20% par rapport à la LFR 2022). L'augmentation des dépenses s'est aussi soutenue après l'augmentation des dépenses d'investissement (+21,73%). Les dépenses sur comptes spéciaux ont aussi montré une augmentation importante de +25,69%.

Globalement, les réalisations au niveau des ressources budgétaires, au terme du premier semestre de l'année 2023, montre un taux de réalisation de 39,20% des prévisions annuelles des recettes totales de l'État (LFI 2023), soit 39,98 Milliards MRU. Comparé au premier semestre de l'année précédente, les recettes réalisées ont connu une augmentation de 11,22%. Cette augmentation est essentiellement due aux recettes non fiscales, qui se sont situées à 11,62 Milliards MRU pour les six premiers mois de l'année 2023, contre 7,36 Milliards MRU pour la même période de l'année précédente.

Au cours de la même période, le total des dépenses et prêts nets s'est chiffré à 42,71 Milliards MRU soit un taux d'exécution de 37,86% des prévisions de la loi des finances initiale. Par rapport aux dépenses exécutées au premier semestre de 2022, qui avaient atteint 34,38 Milliards MRU, les dépenses de l'État ont augmenté de 24,23% au premier trimestre de l'année 2023.

Le présent rapport retrace les détails de l'exécution des recettes et dépenses de l'État, par rapport aux prévisions budgétaires de l'année et à l'exécution de l'année précédente, et selon la nomenclature économique. Il donnera aussi un aperçu des dépenses d'investissements qui constituent un levier majeur de la politique générale du Gouvernement.

Une analyse des dépenses selon la classification fonctionnelle sera également abordée, considérant la répartition des dépenses sur les secteurs de l'économie et singularisant, en particulier, les dépenses destinées à la lutte contre la pauvreté.

Aussi, et malgré le fait qu'elles soient en dehors du périmètre de la comptabilité publique actuelle, un aperçu des dépenses d'investissement sur financement extérieur sera présenté, et ce afin d'améliorer la visibilité de la totalité des dépenses d'investissement au premier semestre 2023 et montrer le poids relatif des investissements au niveau de différents secteurs de l'économie nationale.

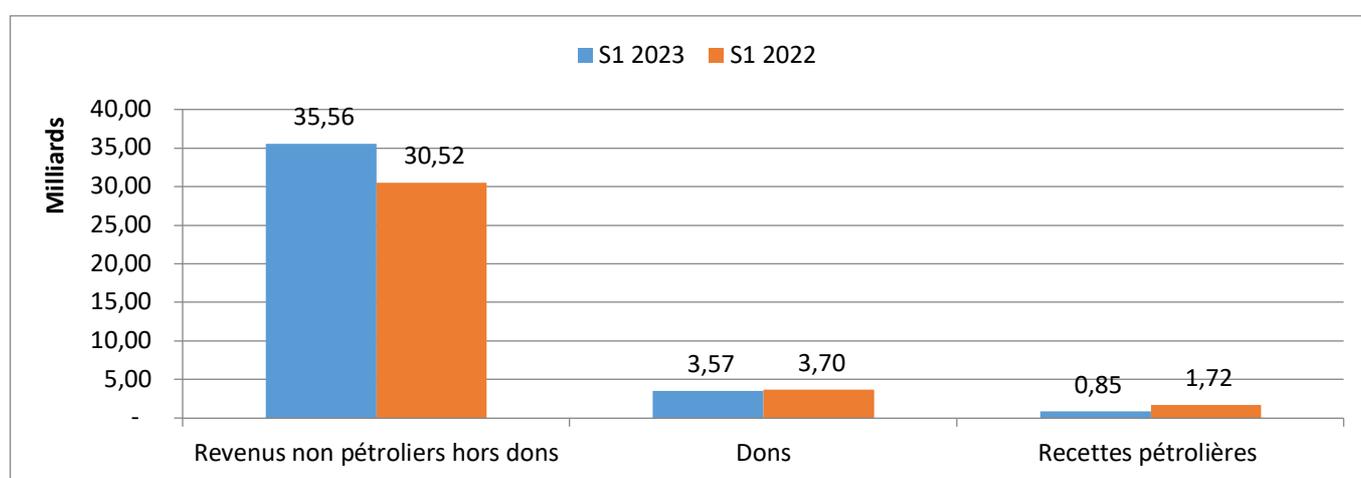
Enfin, une analyse des soldes résultants des opérations de recettes et de dépenses exécutées au premier semestre de 2023, et des différents postes de financement sera présentée.

## 1. RECETTES

Au terme du premier semestre 2023, les recettes de l'État s'élèvent à 39,98 Milliards MRU, soit une augmentation de 11,22% par rapport à la même période de l'année précédente. Le taux de réalisation des recettes de l'État a atteint 39,20% des objectifs de la LFI pour l'année 2023 et 78,39% par rapport aux prévisions pour le premier semestre<sup>1</sup>.

Cette augmentation est due à la performance de recettes fiscales (réalisées à hauteur de 83,38%) ainsi qu'à une importante augmentation des recettes non fiscales (11,62 Milliards MRU en fin juin 2023 contre 7,36 Milliards MRU de la même période de l'année précédente).

La différence observée dans les recettes non fiscales entre 2022 et 2023 s'explique principalement par le fait que les dividendes de la SNIM ont été encaissés tardivement, au cours du deuxième semestre de 2022



Graphique 1 : Répartition des recettes totales par rapport à 2023

Tableau des opérations financières de l'État	S1-2023	LFI 2023 (S1)
<b>Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)</b>	39,98	51,00
<b>Revenus non pétroliers et dons</b>	39,13	50,50
<b>Revenus non pétroliers hors dons</b>	35,56	46,08
<b>Recettes fiscales</b>	23,94	28,71
<b>Recettes non fiscales</b>	11,62	17,37
<b>Recettes en capital</b>	0,09	0,27
<b>Dons</b>	3,57	4,42
<b>Recettes pétrolières</b>	0,85	0,50

### T1: Réalisation des recettes de l'Etat- S1 2023

<sup>1</sup> Il convient ici de mentionner que les prévisions par rapport auxquelles l'exécution semestrielle est évaluée sont les prévisions de la loi de finances pour l'année subdivisée pour avoir les prévisions semestrielles et se base donc sur une hypothèse d'exécution linéaire du budget de l'État, pour des raisons de simplification. Cette analyse ne prend pas en compte la saisonnalité de certaines recettes ni le rythme d'exécution des dépenses, ce qui résulterait généralement en accélération de l'exécution pour le deuxième semestre. Les taux de réalisations par rapport aux prévisions semestrielles sont donc fournis à titre indicatif uniquement, et par rapport aux objectifs annuels fixés par le budget.

Globalement les revenus non pétroliers (hors dons) ont atteint 35,56 Milliards MRU soit une augmentation de 5,03 Milliards MRU par rapport à 2022, ce qui représente 16,49% par rapport la même période de l'année précédente.

Les dons, qui regroupent les dons projets et appuis budgétaires, ont atteint 3,57 Milliards MRU avec un taux de réalisation de 80,68% par rapport aux prévisions du premier semestre de 2023 (4,42 Milliards MRU). Les dons ont enregistré une diminution de 0,14 Milliards MRU par rapport à 2022, représentant ainsi -3,67%.

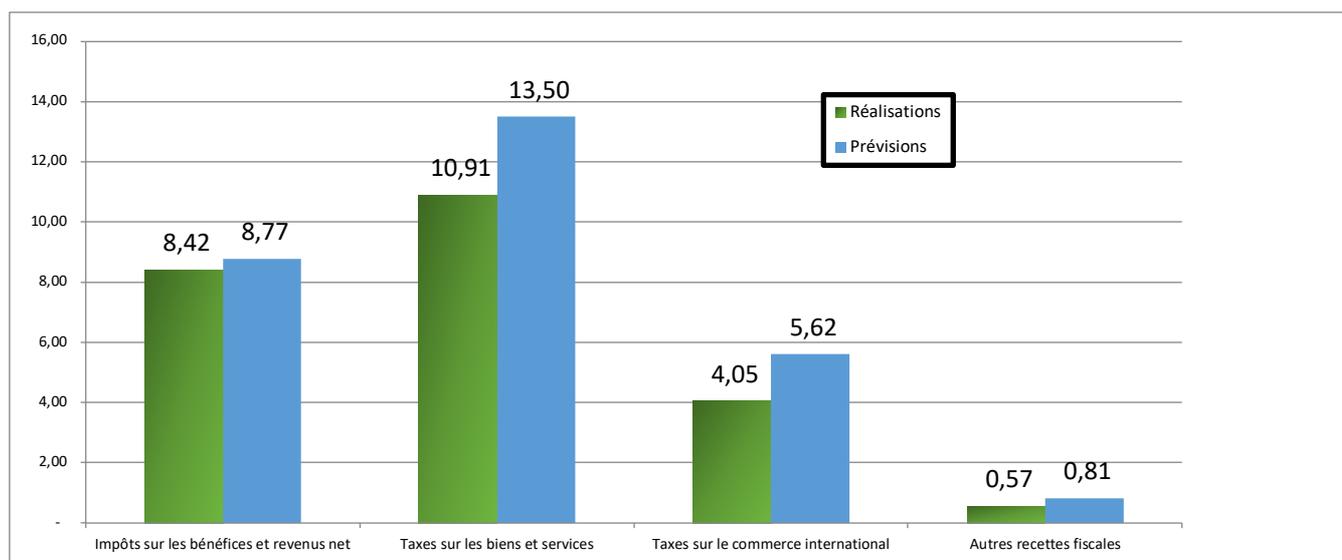
Quant aux recettes pétrolières, elles se sont établies à hauteur de 0,85 Milliards MRU pour le premier semestre de 2023, soit une diminution de 0,87 Milliards MRU par rapport au premier semestre de 2022.

## 1.1 Recettes fiscales

Les recettes fiscales ont été collectées durant le premier semestre 2023 à hauteur de 23,94 Milliards MRU, pour un objectif de 28,71 Milliards MRU, soit un taux d'exécution de 83,38% des prévisions semestrielles. Globalement, les réalisations du 1er semestre 2023 ont augmenté de 0,79 Milliards MRU par rapport aux recettes fiscales collectées pour la même période de l'année précédente (23,15 Milliards MRU en 2022), soit une évolution de 3,40%.

### 1.1.1 Principales réalisations

Les recettes fiscales ont atteint 41,69% des prévisions annuelles soit 83,38% des prévisions pour le premier semestre 2023. Ce niveau important de réalisation est observé au niveau de tous les postes de recettes fiscales et reflète principalement les efforts de mobilisation de l'administration fiscale.



**Graphique 2 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales au premier semestre 2023**

Comme le montrent les données ci-dessus, les réalisations des recettes fiscales durant la période sous revue, ont été inférieures aux prévisions budgétaires. Les Impôts sur les bénéfices et revenus net, les taxes sur les biens et services et les taxes sur le commerce international ont réalisé respectivement 95,95%, 80,76% et 72,07% par rapport aux prévisions du premier semestre de l'année 2023.

Les taxes sur les biens et services ont atteint 10,91 Milliards MRU, et une diminution de 0,33% par rapport au premier semestre de 2022, qui s'était établi à 10,94 Milliards MRU.

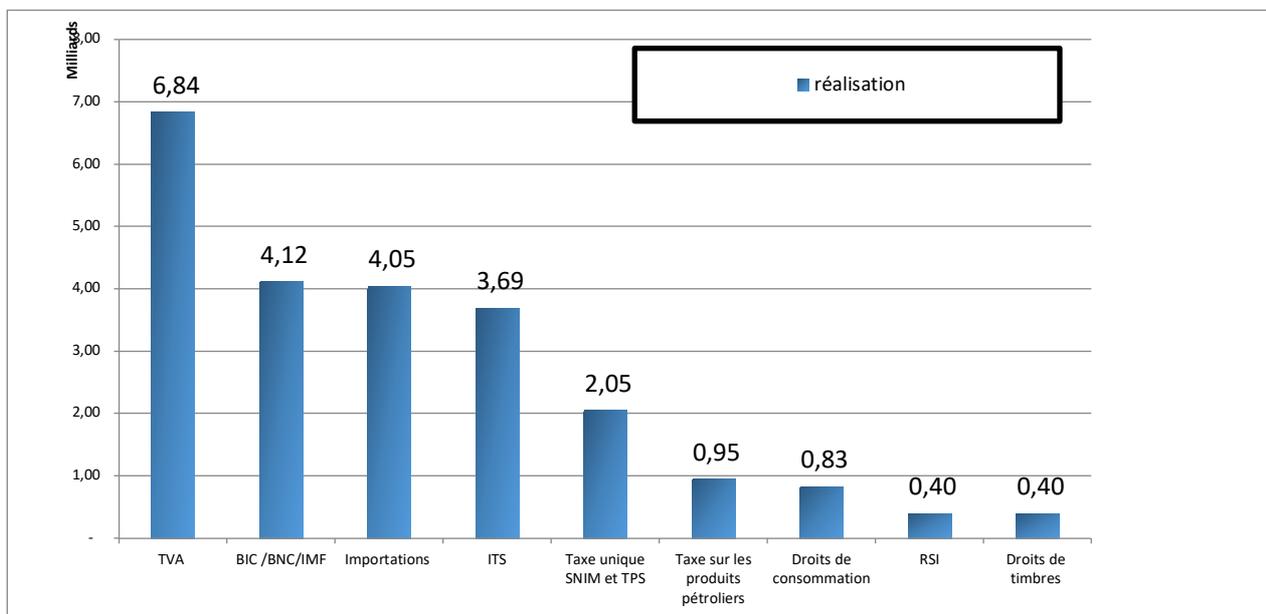
Les impôts sur les bénéfices et revenus se sont élevés à 8,42 Milliards MRU et une diminution de 4,51% par rapport au premier semestre de 2022, qui s'était établi à 8,82 Milliards MRU.

Les taxes sur le commerce international ont dépassé légèrement les réalisations de la même période de l'année passée de près de 1,22% pour se situer à 4,05 Milliards MRU contre 4,00 Milliards MRU.

Avec une réalisation de 0,57 Milliards MRU, les autres recettes fiscales qui regroupent notamment les droits de timbres, la taxe d'apprentissage et les impôts sur la propriété ont atteint 69,35% des prévisions semestrielles et une diminution de 61,03% par rapport au premier semestre de 2022 (1,45 Milliards MRU). Cette diminution est imputable essentiellement aux droits de timbres qui ont baissé de 0,46 Milliards MRU.

### 1.1.2 Répartition par nature fiscale

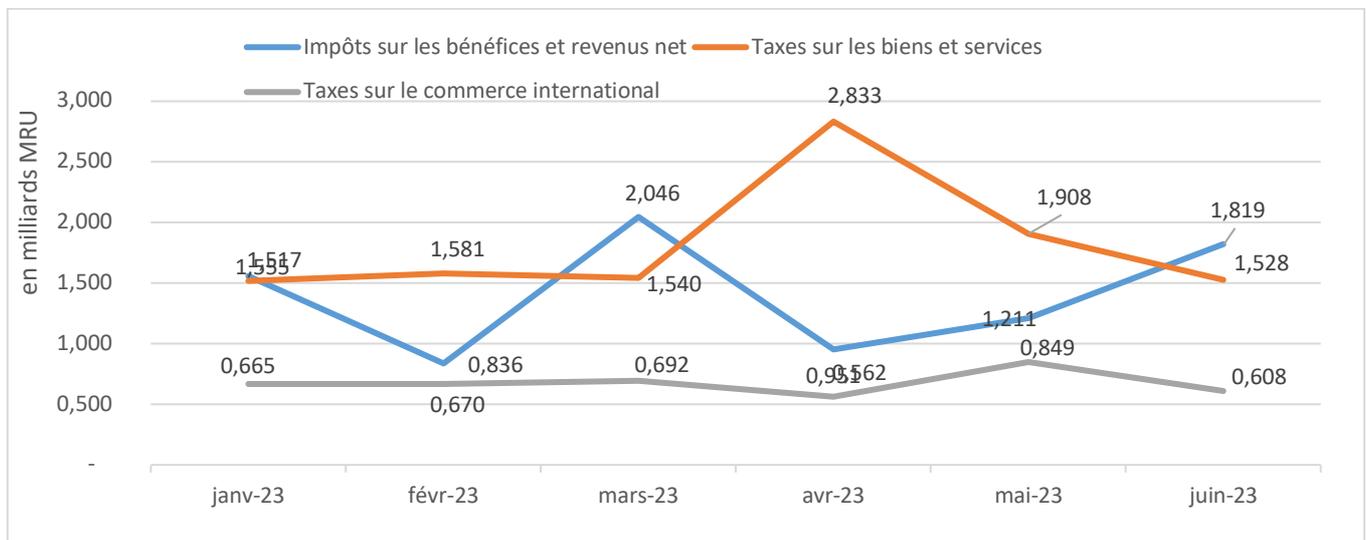
Durant le premier semestre de l'année en cours, les recettes issues de la TVA, le BIC/BNC/IMF, taxes sur les importations et l'ITS ont enregistré une bonne performance.



**Graphique 3 : Réalisations des recettes fiscales par nature**

La TVA constitue le principal poste de recettes fiscales pour une contribution de 28,57%, suivie par les BIC/BNC et l'IMF avec un apport de 17,19% au total des recettes fiscales. Les taxes sur les importations,

l'ITS, et la taxe unique de la SNIM et la TPS ont représenté respectivement 16,91%, 15,43% et 8,57% du total des recettes fiscales.



**Graphique 4 : Évolution des principaux postes de recettes fiscales durant le premier semestre 2023**

Les réalisations des différentes natures de recettes fiscales ont montré des variations tout au long du semestre reflétant principalement les saisonnalités du calendrier fiscal. Les impôts sur les bénéfices et revenus net ont montré une évolution irrégulière tout au long de ce semestre enregistrant leurs pics aux mois de mars et de juin. Ce comportement s'explique en partie par le BIC, dont la date limite de déclaration est fixée au 31 mars et le règlement du dixième acompte de l'impôt sur la société avant le 30 juin, occasionnant pour le contribuable le paiement des pénalités de retard au-delà de ce délai. Les taxes sur les biens et services ont connu une fluctuation remarquable avec un pic au mois d'avril d'un montant de 2,83 Milliards MRU.

Les taxes sur le commerce international sont restées relativement stables durant le premier trimestre de l'année en cours, atteignant la période une valeur relativement faible par rapport aux autres taxes, avec une moyenne de 0,67 Milliards MRU par mois.

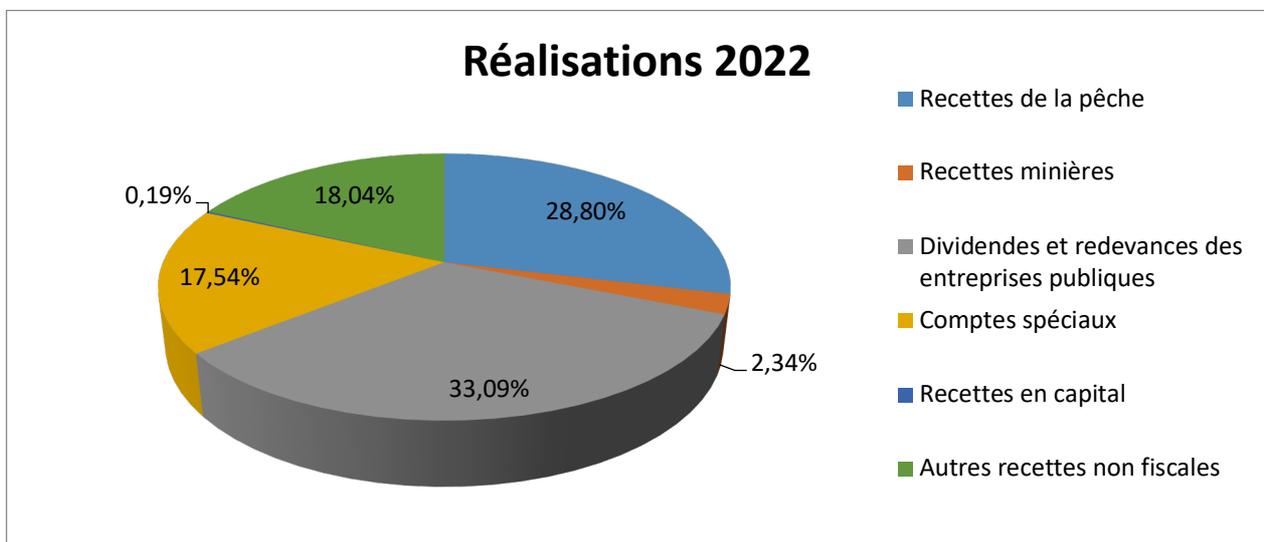
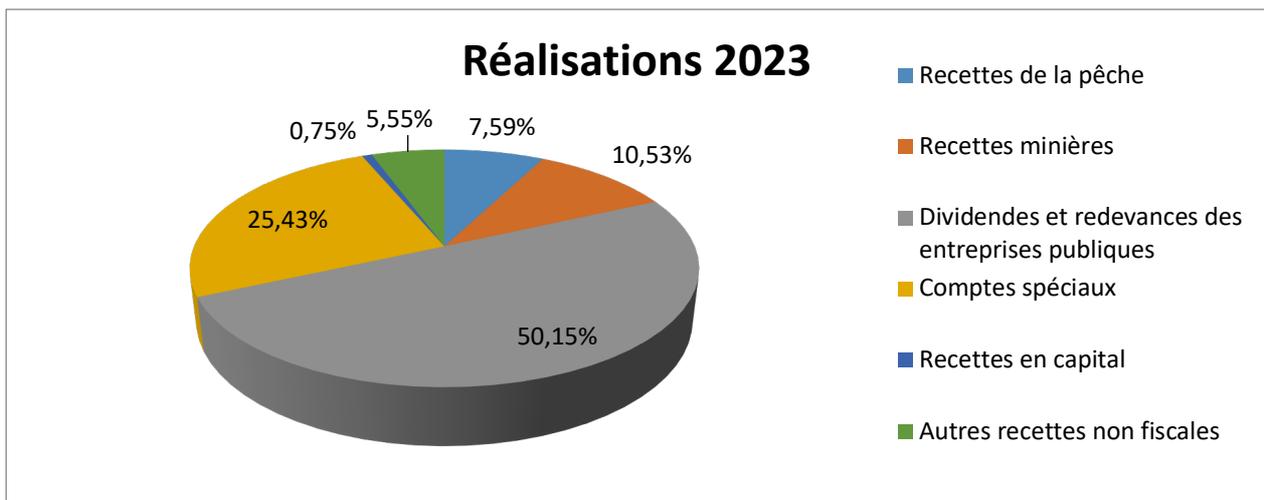
## 1.2. Recettes non fiscales

Les recettes non-fiscales ont atteint durant le premier semestre 2023, un montant de 11,62 Milliards MRU, soit un taux de réalisation de 66,90% des prévisions pour le premier semestre, et une augmentation de 57,91% par rapport au premier semestre de 2022.

En effet, cette augmentation par rapport à 2022 est principalement attribuable à l'encaissement tardif des dividendes de la SNIM au cours du deuxième semestre de 2022. De plus, les bonnes performances observées au niveau des recettes des comptes spéciaux du Trésor ainsi que des recettes minières ont également contribué à cette augmentation.

Les dividendes des entreprises publiques, représentant un taux de réalisation de (90,50%) des de la LFI pour le premier semestre 2023 (soit un montant de 6,44 Milliards MRU), se sont situées à hauteur de 5,83 Milliards MRU. principalement constituées des dividendes versés par la SNIM.

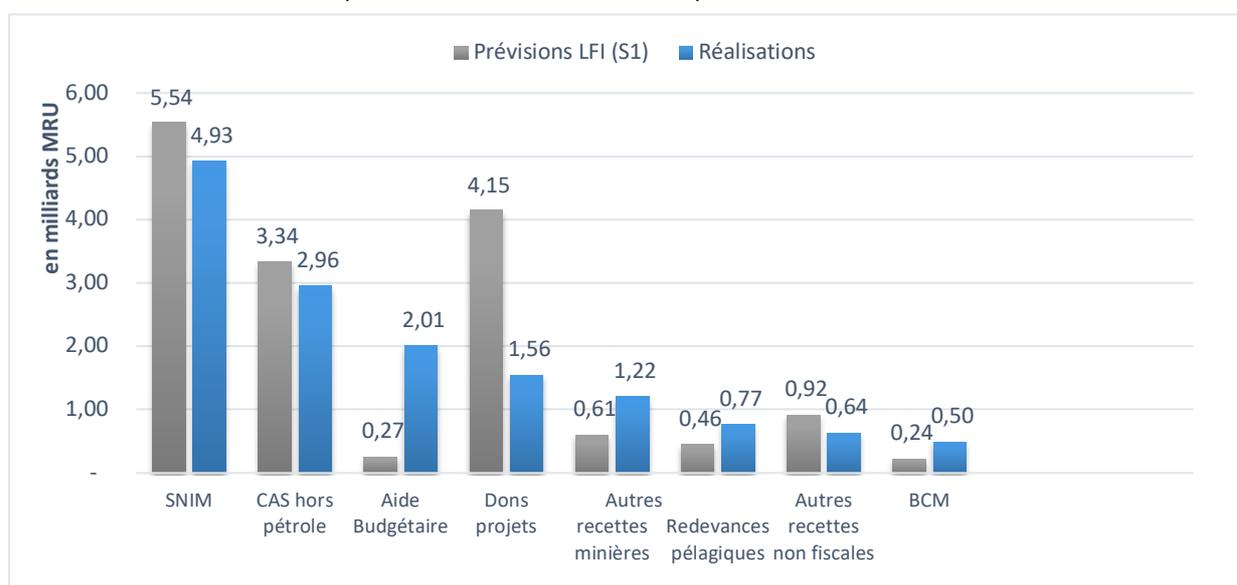
Les comptes spéciaux du Trésor ont atteint un taux de réalisation de 88,47% par rapport aux prévisions de la LFI, s'élevant à 2,96 milliards MRU. En ce qui concerne les recettes minières et les recettes de la pêche ont atteint respectivement 86,14% et 19,30% de leurs prévisions.



Graphique 5 : Recettes non-fiscales

Les données ci-dessus montrent que les deux principaux postes de recettes non fiscales (en valeur) sont les dividendes et redevances des entreprises publiques et les comptes spéciaux, avec des apports respectifs de 50,15% et 25,43% du total de la rubrique.

- Les dividendes et redevances des entreprises publiques ont atteint 5,83 Milliards MRU tirés principalement par la rubrique (dividendes de la SNIM), mais avec seulement 45,25% des prévisions annuelles de la loi des finances qui les avait prévues à 12,88 Milliards MRU. Cela représente une augmentation de 3,39 Milliards MRU par rapport au premier semestre de l'année précédente.
- Les recettes des comptes spéciaux se situent à 2,96 Milliards MRU au premier semestre de 2023, contre 3,34 de prévisions du semestre, soit un taux de réalisation de 88,47 %.
- Les recettes minières ont atteint 1,22 Milliards MRU représentant 86,14% des prévisions du semestre (1,42 Milliards MRU).
- Les recettes de la pêche ont enregistré une baisse importante par rapport au premier semestre de l'année précédente atteignant seulement un montant de 0,88 Milliards MRU contre 2,12 Milliards MRU en S1 2022, soit une diminution de 58,36%.



**Graphique 6 : Performances détaillées des recettes non fiscales et dons**

Globalement les apports importants des recettes non fiscales et dons proviennent :

- Des dividendes de la SNIM avec apport de 4,93 Milliards MRU ;
- Des comptes d'affectation spéciale (CAS) hors pétrole qui ont enregistré un montant de 2,96 Milliards MRU ;
- Des aides budgétaires avec un apport total de 2,01 Milliards MRU ;
- Des dons projets en se situant à 1,56 Milliards MRU ;
- Les autres recettes minières qui s'élèvent à 1,22 Milliards MRU.

### 1.3. Recettes pétrolières

Les recettes pétrolières qui s'élèvent à 0,85 Milliards MRU pour le premier semestre 2023 ont dépassé largement les prévisions semestrielles (0,50 Milliards MRU) de près de 0,35 Milliards MRU représentant

une réalisation de 171,95%. Cette augmentation est due à l'encaissement de 0,53 Milliards MRU de recettes non ventilés en provenance du projet GTA (Grand Tortue Ahmeyim).

L'ensemble des recettes pétrolières, y compris les recettes fiscales des opérateurs de recherche et d'exploitation sont versées dans un Fonds National des Revenus des Hydrocarbures ouvert à la Banque de France. Les versements à ce compte sont assujettis au respect d'une codification conjointement établie par le Ministère du Pétrole et le ministère des Finances. Cependant, les recettes du secteur gazier, et notamment les recettes du projet GTA sont versées au niveau d'un compte d'opération dédié, sous la racine du Compte Unique du Trésor ouvert à la Banque Centrale.

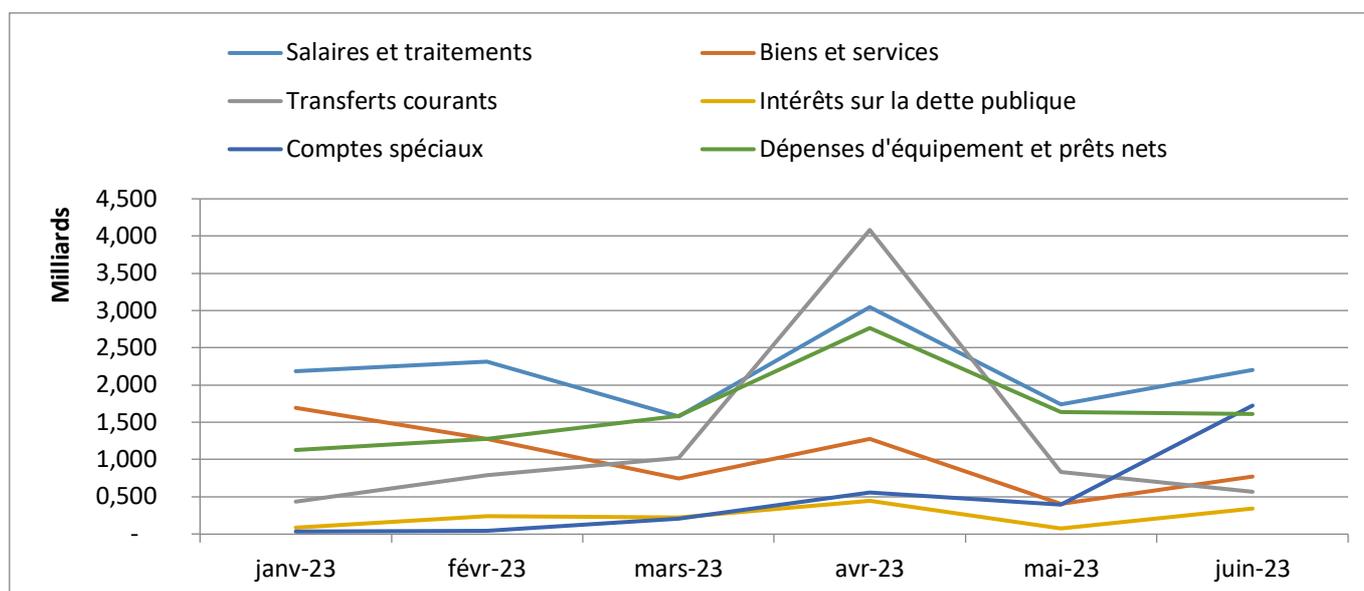
Globalement, les recettes pétrolières ont connu une baisse de 0,87 Milliards MRU par rapport au premier semestre de 2022.

Recettes pétrolières	Montant(en Milliards MRU)
<b>Recettes pétrolières</b>	<b>0,85</b>
<b>Recettes fiscales</b>	-
BIC	-
ITS	-
Autres	-
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>0,85</b>
Bonus/Redevances	-
Revenu du capital	-
GTA	0,53
Autres	0,32

T2 : Recettes pétrolières – premier semestre 2023

## 2. DÉPENSES

L'exécution des dépenses au cours du premier semestre de l'année 2023 s'est élevée à 42,71 Milliards MRU (total des dépenses et prêts nets), soit un taux de 37,86% des prévisions de la LFI. Globalement, les dépenses du budget de l'État ont augmenté de 24,23% par rapport aux dépenses du premier semestre de l'année précédente qui s'étaient élevées à 34,38 Milliards MRU (soit un écart de 8,33 Milliards MRU). Cette augmentation s'explique par l'amplification des dépenses cette année, mais aussi par la prise en charge de la subvention énergétique accordée pour la stabilisation des prix des hydrocarbures.



**GRAPHIQUE 7 : Évolution des dépenses courantes durant le semestre 2023**

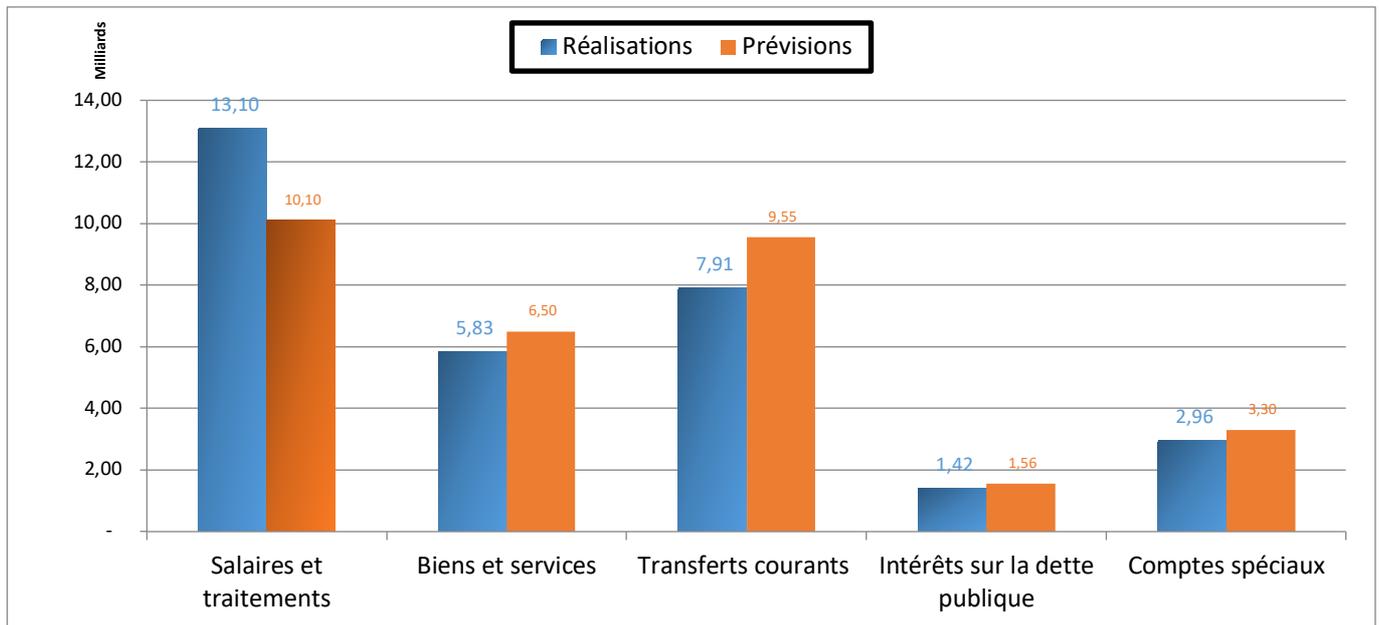
Les principales catégories de dépenses ont montré des variations du rythme d'exécution au cours du semestre avec un pic au mois d'avril pour la majorité des postes :

- Les salaires et traitement sont peu variés durant le semestre ;
- Les dépenses de biens et services, dont l'exécution a commencé tôt cette année grâce à la mise en place du budget en janvier, ont connu des fluctuations atteignant leur valeur maximale en janvier à hauteur de 1,69 Milliards MRU;
- Les comptes spéciaux ont montré une exécution faible et se sont améliorés à partir du mois de mars enregistrant un pic au mois de juin.
- Les dépenses d'équipements et prêts nets ont montré une exécution relativement forte au début de l'année, enregistrant leur valeur maximale au mois d'avril (2,76 Milliards MRU).

### 2.1. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont établies pour le premier semestre 2023 à 31,83 Milliards MRU pour une prévision de 32,35 Milliards MRU.

Ces dépenses sont supérieures aux dépenses de fonctionnement du premier semestre de l'année précédente de 10,16 Milliards MRU, soit une hausse de 46,88%.



**Graphique8 : Dépenses de fonctionnement**

Le graphique ci-dessus fait ressortir les constats suivants:

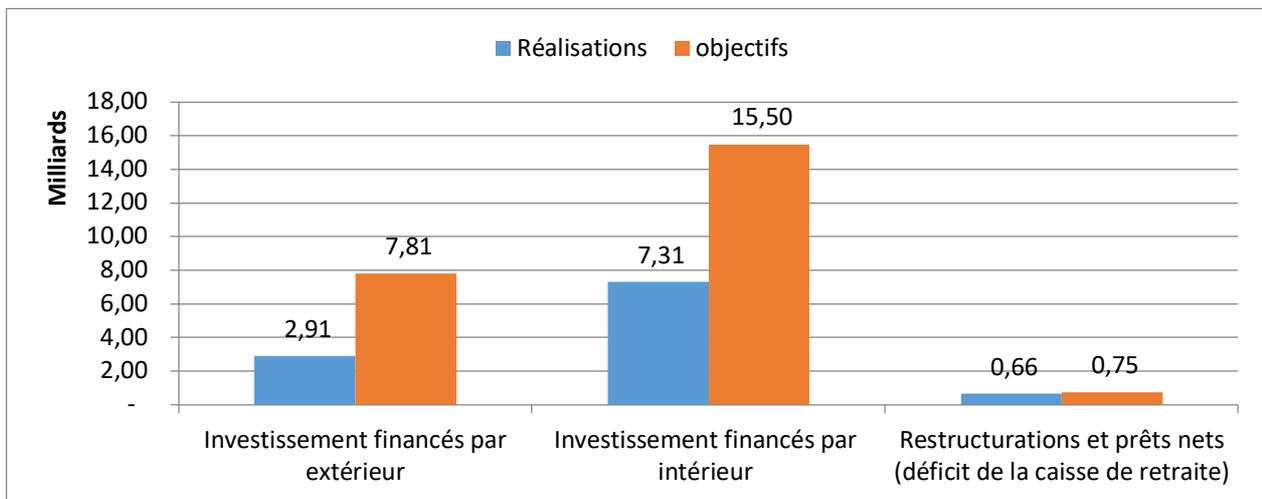
- La masse salariale a dépassé les prévisions (exécution à 13,09 Milliards MRU, supérieur de 29,67% à la prévision semestrielle) compte tenu de l'augmentation des salaires ;
- Les dépenses de biens et services sont exécutées à hauteur de 89,69% par rapport à l'objectif du semestre ;
- Les transferts courants ont atteint 7,91 Milliards MRU de réalisation contre 9,55 Milliards MRU de prévision ;
- Les intérêts de la dette publique se sont élevés à 1,42 Milliard MRU pour une prévision semestrielle de 1,56 Milliards MRU soit un taux d'exécution de 90,80%.

Enfin, les comptes spéciaux ont atteint 2,96 Milliards MRU soit un taux d'exécution de 89,48% des prévisions budgétaires pour le premier semestre.

## **2.2. Dépenses d'investissement**

Au premier semestre de l'année 2023, les dépenses d'investissement se sont situées en dessous de l'objectif visé pour la période. Elles ont atteint 10,22 Milliards MRU, pour un objectif semestriel de 23,31 Milliards MRU, soit un taux d'exécution de 43,86%. Ces dépenses regroupent 7,31 Milliards MRU correspondant aux investissements sur financement intérieur et 2,91 Milliards en investissements sur financement extérieur. Elles ont montré, au cours du premier semestre de 2023, une régression de 1,84

Milliards MRU, soit une diminution de 15,28%, par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2022 pour lequel elles avaient atteint 12,07 Milliards MRU.



Graphique 9 : Dépenses d'investissement (S1 2023)

### 2.2.1 Dépenses d'investissement sur financement intérieur

Durant ces dernières années, l'État a consenti des efforts soutenus pour maintenir un niveau élevé des dépenses d'investissements, en raison du contexte particulier induit par les conséquences de la pandémie du COVID-19 et des objectifs visés par la politique générale du Gouvernement visant, entre autres, à redynamiser l'économie nationale et doter le pays d'infrastructures vitales nécessaires pour son développement.

Au vu de ce qui précède et compte tenu du poids des dépenses d'investissement dans la structure de la croissance, cette partie du rapport restitue pour les six premiers mois de 2023, les dépenses d'investissement payées effectivement et ce à travers une analyse sectorielle conformément à la classification des fonctions des administrations publiques (CFAP, ou COFOG en anglais) qui suppose une ventilation détaillée des dépenses par fonctions, ou objectifs socioéconomiques poursuivis par les administrations publiques.

Cette ventilation s'inscrit dans un ensemble de quatre classifications référencées sous le terme de nomenclature des dépenses par fonction décrites dans le Manuel des Statistiques des Finances Publiques de 2001 au niveau des chapitres 6.96 à 6.104. Ces classifications ont été élaborées par l'OCDE pour offrir un cadre normatif de comparaison des budgets des États. Il convient ici de mentionner que l'objectif poursuivi par ce rapport est de rendre compte sur l'utilisation des moyens financiers de l'État, et non de faire un compte rendu des projets d'investissement exécutés au niveau des départements sectoriels.

Au cours de la période sous revue, les dépenses d'investissement sur financement intérieur se sont élevées à 10,57 Milliards MRU.

Ces dépenses sont réparties selon la ventilation CFAP conformément au tableau suivant :

Dépenses d'investissement de l'État par fonction principale	Exécution (\$1 2023)
Action et protection sociale	2 552 778 721,45
Affaires économiques	2 312 017 267,69
Services publics généraux	1 716 618 360,39
Défense	1 240 869 634,00
Protection de l'environnement	1 052 776 604,03
Enseignement	1 016 348 442,51
Aménagements collectifs et logements	264 704 337,00
Ordre et sécurité publique	202 684 400,76
Affaires islamiques, culture et loisirs	195 081 605,97
Santé	23 868 910,80
<b>Total général</b>	<b>10 577 748 284,59</b>

### T3: Ventilation des dépenses d'investissement par fonction principale

Les différentes fonctions sont abordées dans les parties qui suivent en vue de mettre l'accent sur les principaux postes des dépenses d'investissement.

#### 2.2.1.1. Services publics généraux

Les dépenses de cette fonction regroupent les dépenses effectuées au niveau des organes centraux et déconcentrées de l'État et se sont chiffrées au premier semestre 2023 à 16,23% des dépenses d'investissement totales.

Libellé	Montant
Organes législatifs et exécutifs et affaires étrangères	1 391 512 877,47
Recherche fondamentale	18 715 109,40
Services des affaires financières et budgétaires	84 007 163,52
Services généraux de l'administration	214 416 690,00
Services publics généraux non classés ailleurs	7 966 520,00
<b>Total général</b>	<b>1 716 618 360,39</b>

### T4 : Dépenses des Services Publics Généraux

Les dépenses relatives aux Services Publics Généraux, se sont situées à 1,71 Milliards MRU. Par rapport à l'année 2022, ces dépenses ont évolué de 0,79 Milliards MRU, soit une augmentation de 83,48%. Cela s'explique essentiellement par l'augmentation des dépenses des organes législatifs et exécutifs et affaires étrangères, passant de 0,53 à 1,39 Milliards MRU.

La rubrique « Services généraux de l'administration » correspond essentiellement aux subventions du Fonds Régional de Développement (FRD) allouées aux communes.

Pour ce qui est du fonctionnement des organes législatifs et exécutifs et des affaires étrangères, il s'agit pour l'essentiel de la contribution du gouvernement au programme d'appui à la décentralisation.

Quant à la rubrique « Services publics généraux non classés ailleurs », elle correspond exclusivement à l'appui à l'ANRPTS (Agence National du Registre des Populations et des Titres Sécurisées).

#### 2.2.1.2. Ordre et Sécurité Publique

Les dépenses liées à l'ordre et à la sécurité publique ont été exécutées à hauteur de 0,20 Milliards MRU. Par rapport à l'année 2022, celles-ci ont augmenté de 57,41 %, soit un montant de 0,07 Milliards MRU. Cette augmentation est imputable essentiellement à la croissance des dépenses de Services généraux de sécurité publique passant de 64,59 à 103,82 Millions MRU, représentant en 2023, 51,22% des investissements de cette fonction.

Libellé	Montant
Ordre et sécurité n.c.a.	103 820 000,00
Prisons	6 352 208,80
Services de la justice	30 965 905,96
Services de protection contre l'incendie	61 546 286,00
<b>Total général</b>	<b>202 684 400,76</b>

T5 : Dépenses de l'Ordre et de la sécurité publique

#### 2.2.1.3. Affaires Économiques

Cette fonction principale inclue toutes les dépenses structurantes visant le développement des secteurs les plus importants pour l'économie du pays, et a représenté 21,85% des dépenses d'investissements. L'exécution de ces dépenses a atteint 2,31 Milliards MRU au cours du premier semestre de l'année en cours.

Libellé	Montant
<b>Affaires concernant la recherche et le développement économique</b>	79 436 687,00
<b>Affaires économiques générales, affaires concernant le commerce et la main d'œuvre</b>	8 479 697,40
<b>Autres activités commerciales, industrielles et artisanat</b>	14 655 790,00
<b>Combustibles et énergie</b>	123 591 124,29
<b>Développement rural</b>	666 039 750,16
<b>Industries extractives, industries de transformation, et bâtiments et travaux publics</b>	129 130 532,20
<b>Transport</b>	1 290 683 686,63
<b>Total général</b>	2 312 017 267,69

#### T6 : Dépenses des affaires économiques

Les dépenses liées aux transports ont atteint 1,29 Milliards MRU enregistrant la première position dans cette fonction et ont montré une augmentation de 1,06 Milliards MRU par rapport à la même période de l'année précédente. Elles incluent les infrastructures routières notamment pour les décomptes de construction et de réhabilitation de routes, d'extension de voiries et de maintenances routières, le volet de maintenance des routes ainsi que le désenclavement de quelques petites localités sont aussi inclus dans cette enveloppe.

La sous-fonction « Développement rural », qui vise l'assurance d'un accroissement soutenu de la production alimentaire ainsi que la sécurité alimentaire sur l'étendue du territoire national, dont les dépenses se sont élevées à 0,66 Milliards MRU constitue la deuxième rubrique en termes d'exécution, au niveau des dépenses d'investissement de la fonction affaires économiques, et s'est répartie principalement entre les secteurs de la pêche et de l'agriculture.

Libellé	Montant
<b>Affaires générales concernant le développement rural</b>	95 655 795,28
<b>Agriculture</b>	483 242 954,48
<b>Pêche</b>	87 141 000,40
<b>Total général</b>	666 039 750,16

#### T7 : Dépenses d'investissement du développement rural

La sous-fonction « Industries extractives, industries de transformation, et bâtiments et travaux publics », relative à la construction et travaux publics sur l'étendue du territoire national, dont les dépenses se sont élevées à 0,12 Milliards MRU constitue la troisième principale rubrique d'investissement au niveau de cette fonction. Il s'agit là de réhabilitations ou de constructions de bâtiments de Wilayas, de Moughataas ou arrondissements mais aussi de certains décomptes de quelques édifices en phase de finitions.

Enfin, l'exécution des dépenses de la sous-fonction « combustibles et énergie » est de l'ordre de 0,12 Milliards MRU. Elles se sont inscrites dans le cadre du soutien de l'énergie renouvelable.

#### 2.2.1.4. Protection de l'environnement

Globalement les dépenses d'investissement relatives à la protection de l'environnement représentent 9,95% des dépenses totales d'investissements soit 1,05 Milliards MRU.

Libellé	Montant
Gestion des eaux usées	266 850 853,05
Protection de la biodiversité et de l'environnement	746 719 767,46
Recherche et développement concernant la protection de l'environnement	39 205 983,52
<b>Total général</b>	<b>1 052 776 604,03</b>

#### T8 : Dépenses de la protection de l'environnement

Au regard de l'année 2022, celles-ci ont évolué de 119,60%, soit un montant de 0,57 Milliards MRU. Cette augmentation est imputable essentiellement à l'accroissement des dépenses de la protection de la biodiversité et de l'environnement passant de 0,20 à 0,74 Milliards MRU.

#### 2.2.1.5. Aménagements collectifs et logements

Les dépenses des Aménagements collectifs et logements ont atteint 0,26 Milliards MRU, soit 2,50% des dépenses d'investissement totales. Elles concernent l'approvisionnement en eau potable.

#### 2.2.1.6. Santé

Le secteur de la santé demeure l'un des secteurs prioritaires pour le pays, et est au cœur de la politique générale du Gouvernement, visant à rapprocher l'offre de soins des populations les plus vulnérables, à travers la disponibilité des équipements et médicaments essentiels ainsi que de ressources humaines qualifiées et limiter par ce biais la vulnérabilité du secteur et notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur dans ce domaine.

Une grande partie des dépenses liées à la santé sont cependant exécutées au niveau du budget de fonctionnement.

La ventilation des dépenses d'investissement de la santé au premier semestre de 2023 est reflétée par le tableau ci-dessous où l'appui au service des affaires générales concernant la santé représente 58,10% des dépenses d'investissement de la santé en 2023.

Libellé	Montant
Affaires générales concernant la santé	13 868 910,80
Consultations externes	10 000 000,00
<b>Total général</b>	<b>23 868 910,80</b>

#### T9 : Dépenses d'investissement du secteur de la santé

### 2.2.1.7. Affaires islamiques, culture et loisirs

L'investissement au niveau des Affaires islamiques, culture et loisirs représentent 1,84% des dépenses d'investissement réparties conformément au tableau ci-après.

Libellé	Montant
Service concernant la radiodiffusion, la télévision et l'édition	141 603 680,00
Services concernant la culture	24 899 527,10
Services concernant les affaires islamiques	28 578 398,87
<b>Total général</b>	<b>195 081 605,97</b>

#### T10 : Ventilation des dépenses « des Affaires islamiques, culture et loisirs »

Au titre du premier semestre de l'année 2023 l'exécution des dépenses de la fonction « Affaires islamiques, culture et loisirs » est de l'ordre de 0,19 Milliards MRU. Au regard de l'année 2022, celles-ci ont progressé de 181,61 %, soit une augmentation de 0,12 Milliards MRU.

### 2.2.1.8. Enseignement

L'investissement pour le secteur de l'éducation a atteint 1,01 Milliards MRU, ce qui représente 9,61% des dépenses d'investissements, réalisant ainsi une progression par rapport à 2022 de l'ordre de 0,25 Milliards MRU. Ce montant n'inclut pas les dépenses effectuées sur le compte d'affectation spéciale du PNDSE.

Libellé	Montant
Enseignement du troisième degré	958 003 161,79
Enseignement n.c.a.	52 645 692,92
Enseignement non défini par le niveau	4 402 463,80
Enseignement secondaire	1 297 124,00
<b>Total général</b>	<b>1 016 348 442,51</b>

#### T11 : Ventilation des dépenses « Enseignement »

### 2.2.1.9. Protection Sociale

Les dépenses de la protection sociale se sont situées à hauteur de 2,55 Milliards MRU. Les dépenses relatives à la protection sociale ont enregistré une augmentation très importante de 3820% par rapport à 2022 soit 2,48 Milliards MRU. Cela s'explique par le contexte particulier de l'année 2023,

marqué particulièrement par la guerre Ukraine et par les conséquences néfastes de la pandémie et nécessitant des appuis ponctuels aux populations les plus vulnérables.

Les dépenses de la protection sociale ont pour l'essentiel servi à appuyer les programmes de lutte contre la pauvreté et les séquelles d'esclavage, et ceux de la petite enfance, de la promotion féminine et de la famille.

*C'était là un résumé des différentes dépenses d'investissement sur financement intérieur effectuées au cours du premier semestre de 2023.*

*Il est utile de rappeler que les montants cités ne correspondent pas nécessairement au coût global des projets et représentent le plus souvent des paiements partiels dont les montants correspondent à des travaux réalisés durant la période objet du présent rapport ou antérieurement.*

### 2.2.2 Dépenses d'investissements sur financement extérieur

La Mauritanie a mis en place plusieurs réformes pour améliorer son attractivité, dont le Conseil Supérieur pour l'Amélioration du Climat des Affaires, la Chambre Internationale de Médiation, ainsi que la mise en place du Guichet unique rattaché à la nouvelle Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie « APIM ». Cette dernière est un établissement public à caractère administratif chargé de la politique nationale dans le domaine de la promotion des investissements, avec comme objectif principal la mise en place des mécanismes permettant d'accroître les capacités productives du pays, la création d'emplois et la génération de revenus pour le bien - être et la prospérité des citoyens.

Les différents facteurs susmentionnés ont bien sur un impact favorable sur l'attractivité de la Mauritanie auprès des investisseurs étrangers, et sur la mobilisation de fonds auprès des partenaires au développement.

Le financement extérieur se présente sous plusieurs formes : les dons et les prêts dans le but de contribuer au développement. Ce financement extérieur constitue une partie importante du budget consolidé d'investissement (33,51%), qui couvre l'ensemble des programmes et projets d'investissements programmés par le Gouvernement.

Au cours du premier semestre de l'année 2023, les dépenses d'investissements exécutées sur financement extérieur ont atteint 4,13 Milliards MRU [42,68 % des sources de financement étant des dons (soit 1,76 Milliards MRU) et 57,32% en prêts (soit 2,36 Milliards MRU)]. Ce montant comprend :

- 2,91 Milliards MRU sur au profit de l'administration centrales ;
- 1,18 Milliards MRU au profit des entreprises publiques (non couvert par les données du TOFE);
- 0,19 Millions MRU au profit des établissements publics (non couvert par les données du TOFE).

Ces dépenses sont passées en revue par secteur d'activités dans les parties qui suivent.<sup>2</sup>

### 2.2.2.1 Développement rural

L'investissement dans le cadre des projets de développement rural au 1<sup>er</sup> semestre 2023 s'élève à 0,72 Milliards MRU, dont 15,03% de dons octroyés par les différents bailleurs de fonds et 84,97% de prêt ayant des taux de concessionnalité assez élevés.

Ce secteur se compose des rubriques suivantes :

- Agriculture (69,05%);
- L'hydraulique villageoise-pastorale (14,28%) ;
- Le génie rural 11,66%
- L'élevage 0,20% (provenant totalement des dons) ;
- L'environnement 4,82% dont l'intégralité provient des dons.

Libellé	Montant
Agriculture	499 994 445,09
Hydraulique villageoise-pastorale	103 430 643,45
Génie rural	84 403 772,00
Environnement	34 876 726,78
Elevage	1 419 383,60
<b>Total</b>	<b>724 124 970,92</b>

#### T12: Développement Rural

### 2.2.2.2 Développement industriel

Le Développement Industriel couvre les investissements relatifs à la pêche et à l'énergie avec un montant total de 1,01 Milliards MRU au premier semestre 2023, dont 70,02% financé par des prêts. Les dépenses de l'énergie ont représenté 81,01% des dépenses du secteur.

Libellé	Montant
Pêche	193 717 975,00
Energie	826 119 748,55
<b>Total</b>	<b>1 019 837 723,55</b>

#### T13: Développement Industriel

### 2.2.2.3 Aménagement du territoire

<sup>2</sup>La répartition par secteur des dépenses d'investissement sur financement extérieur ne distingue pas la part des dépenses ayant été exécutées sur le budget de l'État, ni sur les budgets des entreprises publiques, ni sur les budgets annexes. Celle est donc présentée afin d'offrir un aperçu des poids respectifs des secteurs d'activités dans les investissements publics de façon consolidée, mais le périmètre va au-delà de celui du rapport et du TOFE qui sont limité au budget de l'État central.

Les dépenses liées à l'aménagement du territoire ont été de 1,05 Milliards MRU dont 91,94% financé par des prêts. Ces dépenses se sont réparties comme suit :

- Hydraulique urbaine et assainissement (48,57% de l'enveloppe globale, dont 83,75% financé par prêts) ;
- Infrastructures routières 48,54% (financés intégralement par des prêts) ;
- Infrastructures portuaires 2% ;
- Télécommunications 0,89% (financés par des prêts).
- 

Libellé	Montant
Hydraulique urbaine & Assainissement	510 263 465,96
Infrastructures routières	509 933 389,59
Infrastructures portuaires	21 054 532,66
Télécommunications	9 334 753,72
<b>Total</b>	<b>1 050 586 141,93</b>

T14 : Aménagement du Territoire

#### 2.2.2.4 Ressources humaines

Les dépenses relatives aux ressources humaines ont été de 0,76 Milliards MRU constitués à 95,95% de dons.

- L'éducation a représenté 29,23% des dépenses, dont 89,43% sont des dons ;
- La santé et les affaires sociales ont atteint 0,35 Milliards MRU financés par des dons ;
- L'emploi a atteint 23,27% de cette rubrique et a été financé intégralement par des dons.

Libellé	Montant
Education	222 679 483,41
Santé et Affaires Sociales	354 524 068,08
Emploi	177 237 273,14
<b>Total</b>	<b>761 735 712,63</b>

T15 : Ressources Humaines

#### 2.2.2.5 Développement institutionnel

Le développement institutionnel a coûté 0,04 Milliards MRU dont 72,56% sont des dons pour l'appui à l'administration.

Libellé	Montant
Appui à l'Administration	40 182 151,24
<b>Total</b>	<b>40 182 151,24</b>

T16: Développement Institutionnel

### 2.2.2.6 Projets multisectoriels

Les dépenses d'investissement des projets multisectoriels ont atteint 0,53 Milliards MRU, dont 94,23% constitués de dons.

## 2.3. Classification fonctionnelle des dépenses

La classification fonctionnelle se fait conformément à un modèle normalisé qui permet de suivre les flux injectés dans les secteurs de l'économie et de les comparer par pays. L'analyse fonctionnelle effectuée ici concerne l'ensemble des dépenses, et va donc au-delà de l'analyse présentée dans la partie 2.2.1, qui se focalise sur la classification fonctionnelle des dépenses d'investissement.

Ce modèle ne tient compte que des dépenses effectivement ordonnancées hors dépenses sur financement extérieur. C'est là que réside l'explication de la différence entre le total des dépenses du modèle et celui du TOFE.

Libellé	Montant
Enseignement	8 914 110 743,17
Affaires économiques	6 127 964 101,22
Services publics généraux	5 294 619 610,56
Action et protection sociale	3 235 151 423,33
Non classé	2 902 912 693,54
Défense	2 743 564 886,94
Santé	2 018 838 916,06
Ordre et sécurité publique	1 887 423 332,39
affaires islamiques, culture et loisirs	1 608 767 023,37
Protection de l'environnement	1 348 154 814,24
Aménagements collectifs et logements	1 099 842 759,43
<b>TOTAL</b>	<b>37 181 350 304,24</b>

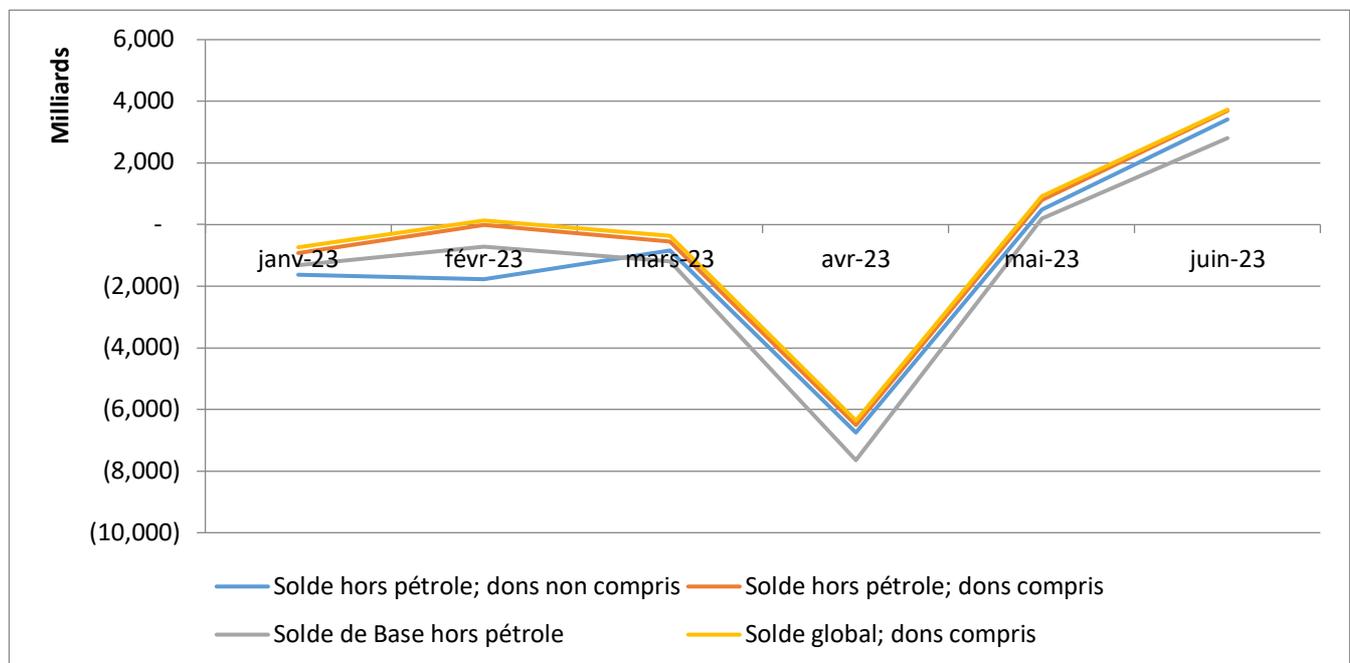
#### T17 : Répartition des dépenses par fonction principale

Le tableau ci-dessus présente l'exécution des dépenses suivant les fonctions principales de la nomenclature fonctionnelle. Elles se composent principalement des dépenses de l'enseignement<sup>3</sup> pour 8,91 Milliards MRU (23,97%), des affaires économiques pour 6,12 Milliards MRU (16,48%), des services publics généraux pour 5,29 Milliards MRU (14,24%), de l'action et protection sociale pour 3,23 Milliards MRU (8,70%), des dépenses non classées pour 2,09 Milliards MRU (7,81%), de la défense pour 2,74 Milliards MRU (7,38%) et de la santé pour 2,01 Milliards MRU (5,43%).

<sup>3</sup>Le poids des dépenses de l'enseignement est relativement important dans le budget de l'État en 2022, conséquence de la création cette année de l'école républicaine (année scolaire 2022/2023).

## 2 SOLDES

Au cours du premier trimestre de 2023, l'exécution du budget, fait ressortir un solde budgétaire global déficitaire de 2,73 Milliards MRU, sur une prévision de -5,41 Milliards MRU. Le solde de base hors pétrole (dons non compris) qui représente la différence entre les recettes totales (hors dons et hors recettes des hydrocarbures) et les dépenses totales (sans les intérêts de la dette publique extérieure et les investissements financés par l'extérieur), et permet d'évaluer la situation financière de l'Etat, sans avoir recours aux ressources non pérennes, à savoir les dons et les recettes des hydrocarbures, et en excluant les dépenses non-décrétionnaires a enregistré au titre du premier semestre de 2023 un déficit de 3,03 Milliards MRU, sur une prévision d'un déficit de 1,27 Milliards MRU.

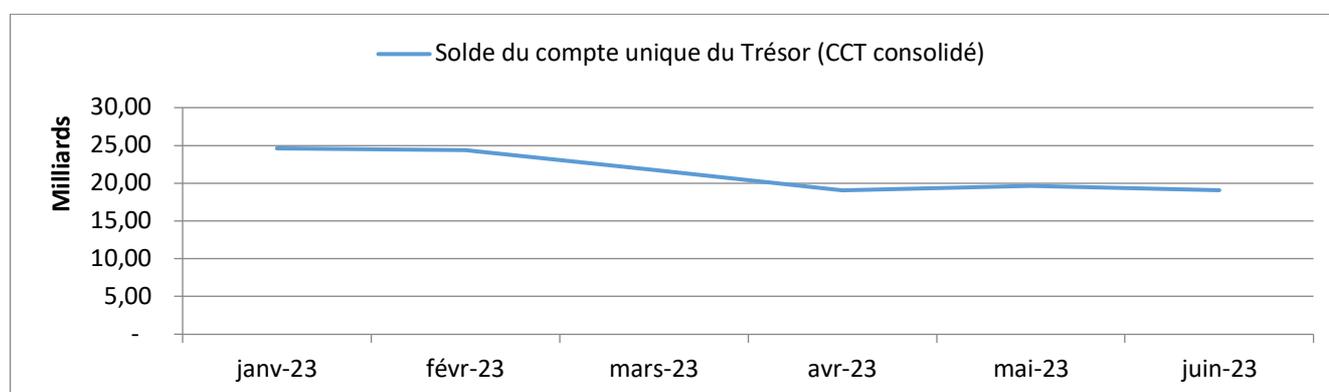


**Graphique 10: Évolution mensuelle des soldes**

### 3 FINANCEMENT

Au regard de ce qui précède, et compte tenu du solde dégagé par l'exécution budgétaire au cours du premier semestre de l'année 2023, le financement du budget de l'État a connu une variation négative du solde du compte unique du Trésor à la BCM d'un montant de -7,14 Milliards MRU. En effet, le disponible du Trésor à la BCM est passé de 26,21 Milliards MRU au 1er janvier 2023 à 19,07 Milliards MRU au 30 Juin. Cette variation s'explique par les opérations financières liées au financement intérieur et extérieur du budget de l'Etat.

#### Evolution du solde CUT-BCM au premier semestre de 2023



#### 4.1. Financement intérieur

Globalement les financements intérieurs au cours du premier semestre de l'année 2023 se sont soldés par un surplus de financement à hauteur de 5,99 Milliards MRU. durant le premier semestre de l'année 2023, les financements intérieurs se sont comportés comme suit :

- Les financements par Bons du Trésor (BT) ont enregistré un surplus financier d'un montant de 1,33 Milliards MRU, faisant augmenter l'encours des BT de 5,71 Milliards MRU, au 1 janvier 2023, à 7,04 Milliards MRU, au 30 juin 2023. L'encours des Bons du Trésor Conventionnels est passé de 3,73 à 4,74 Milliards MRU, au cours du premier semestre de l'année 2023. Aussi, l'encours des Bons Islamiques du Trésor (BIT), a connu une augmentation en passant de 2,03 Milliards MRU, en début d'année, à 2,35 Milliards MRU, au 30 juin 2023.
- Les obligations cautionnées ont affiché un surplus de financement de 0,31 Milliards MRU traduisant ainsi une diminution de leur encours du même montant. C'est ainsi que l'encours des obligations cautionnées est passé de 2,9 Milliards MRU, en début d'année, à 2,72 Milliards MRU au 30 juin 2023.

- Les autres postes des financements intérieurs ont affiché un besoin de financier de 0,64 Milliards MRU.

#### **4.2. Financement extérieur**

Les financements extérieurs pour le premier semestre de l'année 2023 ont enregistré un besoin de financement se situant à hauteur de 3,29 Milliards MRU détaillé ci-dessous :

- 0,29 Milliards MRU en besoins financiers relatifs au compte pétrolier (FNRH) ce montant correspond aux recettes pétrolières encaissées au niveau du FNRH.
- 2,99 Milliards MRU en besoins financiers correspondant aux emprunts extérieurs nets. Ces derniers représentent l'écart entre les paiements relatifs aux amortissements de la dette extérieure (4,35 Milliards MRU) et les nouveaux emprunts (1,36 Milliards MRU).

---

## 4 CONCLUSION

---

L'exécution du budget de l'État pour la période sous revue fait apparaître une mobilisation des recettes, toutes natures confondues, inférieure à l'objectif semestriel (78,39%) pour un montant total de 39,98 Milliards MRU. Cette réalisation cependant se base sur une hypothèse d'exécution linéaire du budget de l'État qui ne reflète pas la réalité du rythme d'exécution des dépenses, ni la saisonnalité de certaines catégories de recettes. En effet, l'exécution au cours du deuxième semestre de l'année montre souvent une cadence plus accélérée tant au niveau des dépenses que des recettes.

Globalement, les recettes fiscales ont été mobilisées à hauteur de 23,94 Milliards MRU (83,38%) tandis que les recettes non fiscales se sont situées à 11,62 Milliards MRU (66,90%).

L'exécution des dépenses a atteint 42,71 Milliards MRU par rapport à un objectif annuel de 112,82 Milliards MRU soit un taux d'exécution de 37,86% au 30 juin 2023 des objectifs de la LFI. Ces dépenses incluant les dépenses d'investissement qui se sont situées à 7,31 Milliards MRU pour l'investissement sur financement intérieur et à 2,91 Milliards MRU pour l'investissement sur financement extérieur.

Au niveau de la classification fonctionnelle des dépenses, l'enseignement, les affaires économiques et les services publics généraux sont classées en premier, deuxième et troisième position par rapport aux 7 autres rubriques de la classification avec des apports respectifs de 8,91 ; 6,12 et 5,29 Milliards MRU.

Ainsi, au vu l'exécution du budget pour le premier semestre de 2023, le solde de base hors pétrole (dons non compris) a montré un déficit de 11,49 Milliards MRU et le solde primaire hors paiement des intérêts de la dette, s'est situé à -1,31 Milliards MRU.

---

## ANNEXES

---

## Annexe1 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat pour le 1er semestre 2023

Tableau des opérations financières de l'Etat	S1 2022	Jan	Fév.	Mar	Avr	Mai	Jun	Réal.2023	Pévisions	LF2023	Tx Ex.
<b>Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)</b>	35,95	5,060	6,278	5,171	6,058	6,164	11,255	39,98	51,00	102,00	39,20%
<b>Revenus non pétroliers et dons</b>	34,23	4,873	6,120	4,982	5,917	6,021	11,219	39,13	50,50	101,01	38,74%
<b>Revenus non pétroliers hors dons</b>	30,52	4,165	4,364	4,703	5,672	5,722	10,938	35,56	46,08	92,16	38,58%
<b>Recettes fiscales</b>	23,15	3,879	3,259	4,335	4,409	4,036	4,018	23,94	28,71	57,41	41,69%
<b>Impôts sur les bénéfices et revenus net</b>	8,82	1,555	0,836	2,046	0,951	1,211	1,819	8,42	8,77	17,55	47,97%
<i>BIC et BNC</i>	3,74	0,055	0,104	1,143	0,147	0,098	0,950	2,50	3,50	7,00	35,67%
<i>Impôt minimum forfaitaire douanes</i>	1,44	0,261	0,283	0,283	0,230	0,312	0,250	1,62	1,25	2,50	64,74%
<i>ITS</i>	3,14	1,073	0,425	0,406	0,476	0,756	0,559	3,69	3,05	6,10	60,56%
<i>Etat</i>	0,16								-00		
<i>Autres</i>	2,98								-00		
<i>IRCM</i>	0,19	0,125	0,009	0,005	0,059	0,006	0,004	0,21	0,59	1,17	17,86%
<i>IGR</i>	0,00	0,000	0,000	0,000	-00	0,000	0,000	0,00	-00	-00	
<i>RSI</i>	0,31	0,042	0,015	0,210	0,038	0,039	0,055	0,40	0,39	0,78	51,45%
<i>dont : Recettes pétrolières fiscales</i>									-00		
<b>Taxes sur les biens et services</b>	10,94	1,517	1,581	1,540	2,833	1,908	1,528	10,91	13,50	27,01	40,38%
<b>TVA</b>	6,62	1,010	1,138	1,155	0,930	1,441	1,164	6,84	8,70	17,40	39,30%
<b>TVA intérieure</b>	1,51								-00		

<b>TVA sur les importations</b>	5,11									-00		
<b>Taxe unique SNIM et TPS</b>	2,34	0,143	0,079	0,068	1,626	0,073	0,061	2,05	2,15	4,29	47,78%	
<b>Taxe sur les produits pétroliers</b>	0,96	0,138	0,159	0,152	0,150	0,186	0,167	0,95	1,41	2,82	33,74%	
<b>Droits de consommation (the, tabac, sucre, ciment)</b>	0,80	0,117	0,158	0,134	0,108	0,192	0,125	0,83	0,75	1,50	55,39%	
<b>Autres taxes (assurances, véhicules, aéroport)</b>	0,22	0,109	0,047	0,031	0,019	0,016	0,012	0,23	0,50	0,99	23,54%	
<b>Taxes sur le commerce international</b>	4,00	0,665	0,670	0,692	0,562	0,849	0,608	4,05	5,62	11,23	36,03%	
<b>Importations</b>	4,00	0,665	0,670	0,692	0,562	0,849	0,608	4,05	5,62	11,23	36,03%	
<b>Autres recettes fiscales</b>	1,45	0,141	0,172	0,057	0,063	0,068	0,063	0,57	0,81	1,63	34,67%	
<b>Droits de timbres</b>	0,86	0,100	0,097	0,035	0,048	0,062	0,056	0,40	0,73	1,46	27,20%	
<b>Impôts sur la propriété</b>	0,27	0,041	0,075	0,023	0,015	0,006	0,007	0,17	0,08	0,17	100,66%	
<b>Recettes non fiscales</b>	7,36	0,285	1,104	0,367	1,263	1,686	6,920	11,62	17,37	34,75	33,45%	
<b>Recettes de la pêche</b>	2,12	0,134	0,197	0,058	0,053	0,382	0,059	0,88	4,57	9,15	9,65%	
<b>Union Européenne bud.</b>	0,16	0,028	0,002	-00	-00	0,033	-00	0,06	2,38	4,75	1,32%	
<b>Compensation financière</b>	0	0,015	-00	-00	-00	0,026	-00	0,04	1,38	2,76	1,50%	
<b>Armateurs</b>	0	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	0,99	1,99	0,00%	
<b>Droit territorial</b>	0,16	0,012	0,002	-00	-00	0,007	-00	0,02	-00			
<b>Redevances</b>	1,02	0,096	0,174	0,058	0,053	0,334	0,059	0,77	0,46	0,93	83,53%	
<b>Taxes (les Bateaux affrétés par les nationaux)</b>	0	0,021	0,103	0,008	0,003	0,061	0,004	0,20	0,15	0,30	66,87%	
<b>Licences (les étrangers)</b>	1,02	0,075	0,071	0,050	0,050	0,273	0,055	0,57	0,31	0,63	91,51%	
<b>Droit d'accès (pêche de fond-nationaux)</b>	0,87	0,002	0,006	-00	-00	0,006	-00	0,02	1,63	3,27	0,46%	

<b>Amendes</b>	0,06	0,008	0,014	-00	-00	0,009	-00	0,03	<b>0,10</b>	0,20	15,52%
<b>Recettes minières</b>	<b>0,17</b>	<b>0,000</b>	<b>0,627</b>	<b>-00</b>	<b>0,552</b>	<b>0,048</b>	<b>-00</b>	<b>1,22</b>	<b>1,42</b>	<b>2,84</b>	<b>43,07%</b>
<i>Recettes cadastrales</i>	0	0,000	0,003	-00	0,001	-00	-00	0,00	<b>0,40</b>	0,80	0,46%
<i>Recettes d'exploitation</i>	0,17	-00	0,004	-00	-00	-00	-00	-00	<b>0,41</b>	0,82	0,00%
<i>Autres recettes minières</i>	0	-00	0,620	-00	0,551	0,048	-00	1,22	<b>0,61</b>	1,22	100,27%
<b>Dividendes et redevances des entreprises publiques</b>	<b>2,44</b>	<b>-00</b>	<b>0,007</b>	<b>-00</b>	<b>0,060</b>	<b>0,832</b>	<b>4,930</b>	<b>5,83</b>	<b>6,44</b>	<b>12,88</b>	<b>45,25%</b>
<i>SNIM</i>	1,25	-00	-00	-00	-00	-00	4,930	4,93	<b>5,54</b>	11,07	44,53%
<i>BCM</i>	0,37	-00	-00	-00	-00	0,500	-00	0,50	<b>0,24</b>	0,47	105,80%
<i>Mauritel</i>	0,57	-00	-00	-00	-00	0,187	-00	0,19	<b>0,29</b>	0,58	32,11%
<i>Panpa</i>	0,25	-00	-00	-00	0,060	0,115	-00	0,17	<b>0,25</b>	0,50	34,89%
<i>portndb</i>		-00	-00	-00	-00	0,030	-00	0,03	<b>0,08</b>	0,15	19,96%
<i>Autres</i>		-00	0,007	-00	-00	-00	-00	0,01	<b>0,05</b>	0,11	6,58%
<b>Dette rétrocédée et recouvrements</b>	<b>-00</b>	<b>-00</b>	<b>-00</b>	<b>-00</b>	<b>-00</b>	<b>-00</b>	<b>-00</b>	<b>-00</b>	<b>0,40</b>	<b>0,80</b>	<b>0,00%</b>
<i>SNIM</i>	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	<b>-00</b>		
<i>SOMELEC</i>	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	<b>-00</b>		
<i>SOGEM</i>	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	<b>-00</b>		
<b>Comptes spéciaux</b>	<b>1,29</b>	<b>0,035</b>	<b>0,041</b>	<b>0,203</b>	<b>0,554</b>	<b>0,396</b>	<b>1,726</b>	<b>2,96</b>	<b>3,34</b>	<b>6,68</b>	<b>44,23%</b>
<i>Secteur pétrole</i>	-00								<b>-00</b>		
<i>CAS hors pétrole</i>	1,29	0,035	0,041	0,203	0,554	0,396	1,726	2,96	<b>3,34</b>	6,68	44,23%
<i>dont Crédit d'Impôts (si pas ventilé)</i>	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	<b>-00</b>		
<b>Recettes en capital</b>	<b>0,01</b>	<b>0,058</b>	<b>0,004</b>	<b>0,006</b>	<b>0,011</b>	<b>0,002</b>	<b>0,006</b>	<b>0,09</b>	<b>0,27</b>	<b>0,55</b>	<b>15,88%</b>
<i>Ventes de terrain</i>	0,00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	<b>0,27</b>	0,55	0,00%
<i>Hors ventes de terrain</i>	0,01	0,058	0,004	0,006	0,011	0,002	0,006	0,09	<b>-00</b>		
<b>Autres</b>	<b>1,33</b>	<b>0,059</b>	<b>0,229</b>	<b>0,100</b>	<b>0,032</b>	<b>0,027</b>	<b>0,198</b>	<b>0,64</b>	<b>0,92</b>	<b>1,85</b>	<b>34,90%</b>
<b>Dons</b>	<b>3,70</b>	<b>0,708</b>	<b>1,756</b>	<b>0,279</b>	<b>0,245</b>	<b>0,300</b>	<b>0,281</b>	<b>3,57</b>	<b>4,42</b>	<b>8,85</b>	<b>40,34%</b>

<b>Dons projets</b>	3,70	0,171	0,281	0,279	0,245	0,300	0,281	1,56	4,15	8,31	18,74%
<b>Aide Budgétaire</b>	-00	0,538	1,475	-00	-00	-00	-00	2,01	0,27	0,54	372,70%
<b>Recettes exceptionnelles</b>	0,01								-00		
<b>Recettes pétrolières</b>	1,72	0,187	0,158	0,189	0,142	0,143	0,036	0,85	0,50	0,99	85,98%
<b>Recettes fiscales</b>	0,08	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	
<b>BIC</b>	0,02	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00		
<b>ITS</b>	0,06	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00		
<b>Autres</b>	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00		
<b>Recettes non fiscales</b>	1,64	0,187	0,158	0,189	0,142	0,143	0,036	0,85	0,50	0,99	85,98%
<b>Bonus/Redevances</b>	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00		
<b>Revenu du capital</b>	0,00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00		
<b>GTA</b>	0,78	0,106	0,130	0,114	0,109	0,072	-00	0,53	-00		
<b>Autres</b>	0,86	0,080	0,028	0,076	0,033	0,070	0,036	0,32	0,50	0,99	32,51%
<b>Dépenses et prêts nets</b>	34,38	5,798	6,137	5,538	12,421	5,234	7,526	42,71	56,41	112,82	37,86%
<b>Dépenses courantes</b>	21,67	4,558	4,751	3,847	9,547	3,487	5,771	31,83	32,35	64,70	49,19%
<b>Salaires et traitements</b>	10,47	2,185	2,315	1,579	3,046	1,743	2,208	13,10	10,10	20,20	64,84%
<b>Biens et services</b>	3,01	1,695	1,281	0,748	1,278	0,406	0,776	5,83	6,50	13,00	44,84%
<b>Transferts courants</b>	3,32	0,434	0,785	1,019	4,083	0,831	0,567	7,91	9,55	19,10	41,43%
<b>Intérêts sur la dette publique</b>	0,95	0,087	0,243	0,220	0,447	0,076	0,344	1,42	1,56	3,12	45,40%
<i>Dette intérieure</i>	0,05	0,013	0,023	0,006	0,150	0,010	0,001	0,20	0,32	0,63	31,95%
<i>Dette extérieure</i>	0,90	0,075	0,221	0,214	0,297	0,066	0,343	1,22	1,25	2,49	48,83%
<b>Comptes spéciaux</b>	0,21	0,035	0,041	0,203	0,554	0,396	1,726	2,96	3,30	6,60	44,74%
<b>Dépenses d'équipement et prêts nets</b>	12,07	1,128	1,276	1,584	2,766	1,635	1,613	10,22	23,31	46,62	21,93%
<i>Investissement financés par extérieur</i>	5,98	0,308	0,448	0,408	0,694	0,513	0,543	2,91	7,81	15,62	18,65%
<i>Investissement financés par intérieur</i>	6,09	0,820	0,829	1,176	2,072	1,123	1,070	7,31	15,50	31,00	23,58%
<b>Restructurations et prêts nets (déficit de la caisse de retraite)</b>	0,64	0,112	0,109	0,106	0,107	0,112	0,142	0,66	0,75	1,50	44,13%

<b>Réserves communes</b>	0,07	0,003	0,048	0,063	0,082	0,014	0,040	0,25	<b>1,34</b>	2,67	9,37%
<b>Autres dépenses</b>		0,118	0,038	0,015	0,057	0,021	0,110	0,36	<b>-00</b>	-00	
<b>Solde hors pétrole; dons non compris (déficit -)</b>	<b>-3,86</b>	<b>(1,633)</b>	<b>(1,773)</b>	<b>(0,835)</b>	<b>(6,749)</b>	<b>0,487</b>	<b>3,412</b>	<b>-7,15</b>	<b>-10,33</b>	<b>-20,66</b>	<b>34,62%</b>
<b>Solde hors pétrole; dons compris (déficit -)</b>	-0,15	(0,925)	(0,017)	(0,556)	(6,504)	0,787	3,693	-3,59	<b>-5,91</b>	-11,82	30,34%
<b>Solde de Base hors pétrole (déficit -)</b>	3,03	(1,320)	(0,708)	(1,184)	(7,646)	0,198	2,806	-7,92	<b>-15,28</b>	-30,57	25,90%
<b>Solde global; dons non compris (déficit -)</b>		(1,446)	(1,615)	(0,646)	(6,607)	0,630	3,449	-6,30	<b>-9,84</b>	-19,67	32,03%
<b>Solde global; dons compris (déficit -)</b>	<b>1,57</b>	<b>(0,738)</b>	<b>0,141</b>	<b>(0,366)</b>	<b>(6,362)</b>	<b>0,930</b>	<b>3,730</b>	<b>(2,731)</b>	<b>-5,41</b>	<b>(10,823)</b>	<b>25,23%</b>
<b>Financement</b>	<b>-1,57</b>	<b>0,738</b>	<b>(0,141)</b>	<b>0,366</b>	<b>6,362</b>	<b>(0,930)</b>	<b>(3,730)</b>	<b>2,704</b>	<b>6,11</b>	<b>12,223</b>	<b>22,12%</b>
<b>Financement intérieur</b>	<b>8,25</b>	<b>1,054</b>	<b>0,923</b>	<b>2,050</b>	<b>6,629</b>	<b>(0,734)</b>	<b>(2,894)</b>	<b>7,13</b>	<b>7,71</b>	<b>15,42</b>	<b>46,25%</b>
<i>Financement intérieur Ajusté</i>	<i>0,84</i>	<i>1,022</i>	<i>0,162</i>	<i>1,673</i>	<i>6,657</i>	<i>(0,734)</i>	<i>(2,894)</i>	<i>5,99</i>	<i>7,71</i>	<i>15,42</i>	<i>38,84%</i>
<i>Financement bancaire</i>	<i>7,78</i>	<i>2,015</i>	<i>0,838</i>	<i>3,447</i>	<i>3,089</i>	<i>(0,426)</i>	<i>1,094</i>	<i>10,06</i>	<i>-00</i>	<i>-00</i>	
<b>BCM</b>	<b>8,50</b>	<b>1,635</b>	<b>1,011</b>	<b>2,996</b>	<b>2,642</b>	<b>(0,541)</b>	<b>0,543</b>	8,29	<b>-00</b>		
<i>CUT-BCM</i>	<i>2,76</i>	<i>1,603</i>	<i>0,250</i>	<i>2,619</i>	<i>2,671</i>	<i>(0,541)</i>	<i>0,543</i>	<i>7,14</i>	<i>7,51</i>	<i>15,02</i>	<i>47,56%</i>
<i>Moyens de paiement</i>	<i>1,30</i>	<i>(0,855)</i>	<i>0,376</i>	<i>(0,114)</i>	<i>(1,268)</i>	<i>(0,177)</i>	<i>(0,297)</i>	<i>-2,33</i>	<b>-00</b>		
<i>Valeurs à l'encaissement</i>	<i>1,46</i>	<i>0,110</i>	<i>0,189</i>	<i>(0,622)</i>	<i>0,652</i>	<i>(0,119)</i>	<i>(0,027)</i>	<i>0,18</i>	<b>-00</b>		
<i>Comptes divisionnaires</i>	<i>-0,10</i>	<i>(0,039)</i>	<i>0,159</i>	<i>0,409</i>	<i>0,056</i>			<i>0,59</i>	<b>-00</b>		
<i>Allègements</i>	<i>0,06</i>	<i>0,005</i>	<i>0,027</i>	<i>(0,001)</i>	<i>(0,010)</i>			<i>0,02</i>	<b>-00</b>		
<i>CAS</i>	<i>0,14</i>	<i>0,023</i>	<i>(0,199)</i>	<i>(0,157)</i>	<i>0,010</i>			<i>-0,32</i>	<b>-00</b>		
<i>Autres</i>	<i>-0,00</i>	<i>(0,001)</i>	<i>(0,002)</i>	<i>(0,001)</i>	<i>(0,001)</i>			<i>-0,01</i>	<b>-00</b>		
<i>Créances sur l'Etat (pertes BCM+consolidation quotas FMI-FMA)</i>	<i>11,36</i>	<i>0,044</i>	<i>0,777</i>	<i>0,128</i>	<i>(0,084)</i>			<i>0,87</i>	<b>-00</b>		
<i>Encaisses</i>	<i>-0,08</i>	<i>(0,180)</i>	<i>(0,090)</i>	<i>(0,036)</i>	<i>(0,032)</i>	<i>0,020</i>	<i>(0,028)</i>	<i>-0,35</i>	<b>-00</b>		
<i>Banques commerciales</i>	<i>-0,72</i>	<i>0,380</i>	<i>(0,173)</i>	<i>0,451</i>	<i>0,447</i>	<i>0,115</i>	<i>0,551</i>	<i>1,77</i>	<b>-00</b>		
<i>BT bancaires</i>	<i>-0,72</i>	<i>0,020</i>	<i>(0,100)</i>	<i>0,300</i>	<i>0,300</i>	<i>0,320</i>	<i>0,720</i>	<i>1,56</i>	<b>0,20</b>	<i>0,40</i>	<i>390,00%</i>
<i>BIT bancaires</i>	<i>-0,03</i>	<i>0,200</i>	<i>0,100</i>	<i>0,200</i>	<i>(0,100)</i>	<i>(0,300)</i>	<i>(0,200)</i>	<i>-0,10</i>	<b>-00</b>		
<i>Obligations cautionnées</i>	<i>-0,31</i>	<i>0,160</i>	<i>(0,173)</i>	<i>(0,049)</i>	<i>0,247</i>	<i>0,095</i>	<i>0,031</i>	<i>0,31</i>	<b>-00</b>	<i>-00</i>	

<b>Financement non-bancaire (BT- non-bancaire)</b>	-0,14	(0,080)	(0,210)	(0,190)	0,360	(0,118)	0,108	-0,13	-00	-00	
<b>Débiteurs intérieurs</b>	-0,16	0,211	(0,419)	0,134	0,522	(0,862)	(0,485)	-0,90	-00	-00	
<b>Variation des arriérés intérieurs</b>	0,43	0,490	0,363	(0,065)	0,004	(0,219)	0,585	1,16	-00		
<b>Accumulation</b>	0,43	0,490	0,363	(0,065)	0,004	(0,219)	0,585	1,16	-00		
<b>Variations des mouvements sur comptes de dépôts et comptes de liaison</b>	0,20	(0,471)	(0,021)	(0,486)	3,343	1,229	(2,687)	0,88	-00		
<b>Autres financements intérieurs</b>	-00	(0,186)	(0,102)	(0,019)	(0,041)	(0,062)	(1,158)	-1,44	-00		
<b>Financement extérieur</b>	-3,54	(0,293)	(0,325)	(1,317)	(0,304)	(0,196)	(0,853)	-3,29	-1,60	-3,20	102,69%
<b>Compte pétrolier net</b>	-0,94	(0,080)	(0,028)	(0,061)	(0,033)	(0,055)	(0,036)	-0,29	-0,50	-0,99	29,49%
<b>recettes pétrolières</b>	-0,94	(0,080)	(0,028)	(0,061)	(0,033)	(0,055)	(0,036)	-0,29	-0,50	-0,99	29,49%
<b>Contribution du FNRH</b>	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00		
<b>Débiteur extérieurs</b>		(0,000)	-00	(0,000)	-00	-00	-00	-0,00	-00		
<b>Autres net</b>	-2,61	(0,213)	(0,297)	(1,256)	(0,271)	(0,141)	(0,817)	-2,99	-00		
<b>Emprunts extérieurs (net)</b>	-1,21	(0,213)	(0,297)	(1,256)	(0,271)	(0,141)	(0,817)	-2,99	-00		
<b>Nouveaux emprunts</b>	2,28	0,137	0,166	0,129	0,449	0,213	0,262	1,36	3,66	7,32	18,55%
<b>Amortissements de la dette</b>	-3,49	(0,350)	(0,463)	(1,385)	(0,720)	(0,354)	(1,079)	-4,35	-4,76	-9,53	45,69%
<b>Financement extérieur exceptionnel</b>	-0,58	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00		
<b>Prêt budgétaire FMI</b>	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00	-00		
<b>Variation comptes de liaison comptables des chancelleries</b>	-0,82								-00		
<b>Erreurs et omissions</b>	-1,14	(0,010)	(0,022)	(0,010)	(0,009)	(0,001)	(0,018)		-00		

## Annexe 2 : Classification fonctionnelle des dépenses

<b>Action et protection sociale</b>	<b>3 235 151 423,33</b>
Action et protection sociale n.c.a.	111 950 555,65
Protection sociale	111 950 555,65
<b>Affaires générales concernant l'action sociale</b>	<b>3 123 200 867,68</b>
Action liée à la lutte contre la pauvreté non définie ailleurs	2 950 175 696,26
Microfinance	18 887 358,00
Sécurité alimentaire	154 137 813,42
Prestations sociales	-
Prestations de vieillesse	-
<b>Affaires économiques</b>	<b>6 127 964 101,22</b>
Affaires concernant la recherche et le développement économique	181 572 159,68
Recherche et développement concernant les affaires économiques générales, les affaires concernant le commerce et la main d'œuvre	36 747 516,68
Recherche et développement concernant les industries extractives, les industries de transformation, le bâtiment et les travaux publics	144 824 643,00
Affaires économiques générales, affaires concernant le commerce et la main d'œuvre	203 232 467,07
Affaires générales concernant la main d'œuvre (réglementation, lutte contre la discrimination, arbitrage et médiation)	168 828 449,26
Programme de lutte contre le chômage	34 404 017,82
Autres activités commerciales, industrielles et artisanat	195 387 294,80
Artisanat	4 633 269,00
Promotion du commerce extérieur	23 385,60
Promotion du tourisme (informations, campagne de publicité)	190 730 640,20
<b>Combustibles et énergie</b>	<b>1 887 278 276,51</b>
Energies renouvelables	245 579 447,99
pétrole et gaz naturel	1 641 698 828,52
<b>Communications</b>	<b>24 085 250,00</b>
Affaires générales en matière de communication	262 150,00
Poste	23 823 100,00
<b>Développement rural</b>	<b>1 582 231 115,87</b>
Affaires générales concernant le développement rural	270 125 443,11
Agriculture	787 151 241,00
Développement irrigué	31 827 697,50
Pêche	493 126 734,26
<b>Industries extractives, industries de transformation, et bâtiments et travaux publics</b>	<b>620 087 329,77</b>
Industries extractives de ressources minérales	353 491 343,02
Travaux publics	266 595 986,75
<b>Transport</b>	<b>1 434 090 207,51</b>
Transport par voie aérienne	17 019 988,60
Transport routier, construction et maintenance de routes, voies urbaines et pistes rurales	1 367 621 893,63
Transports maritimes et fluviaux	49 448 325,28
<b>affaires islamiques, culture et loisirs</b>	<b>1 608 767 023,37</b>
Service concernant la radiodiffusion, la télévision et l'édition	603 936 662,95

Services concernant la radiodiffusion, la télévision et l'édition	603 936 662,95
<b>Services concernant la culture</b>	<b>524 558 080,89</b>
Activités artistiques et culturelles	92 624 742,50
Jeunesse et loisirs	429 542 922,83
Services concernant la jeunesse et sport n.c.a	2 390 415,56
<b>Services concernant les affaires islamiques</b>	<b>480 272 279,53</b>
Services concernant les affaires islamiques	480 272 279,53
<b>Aménagements collectifs et logements</b>	<b>1 099 842 759,43</b>
Aménagements collectifs et logement n.c.a.	8 849 050,00
Aménagements collectifs et logements n.c.a.	8 849 050,00
<b>Approvisionnement en eau</b>	<b>308 052 322,68</b>
Approvisionnement en eau potable	308 052 322,68
<b>Développement collectif</b>	<b>782 941 386,75</b>
Développement collectif	782 941 386,75
<b>Défense</b>	<b>2 743 564 886,94</b>
<b>Défense civile</b>	<b>978 283 540,00</b>
Défense civile	978 283 540,00
<b>Défense militaire</b>	<b>1 765 281 346,94</b>
Défense militaire	1 765 281 346,94
<b>Enseignement</b>	<b>8 914 110 743,17</b>
<b>Enseignement du troisième degré</b>	<b>4 047 284 406,06</b>
Enseignement du troisième degré non différencié	446 556 889,86
Enseignement technique supérieur	3 600 727 516,20
<b>Enseignement n.c.a.</b>	<b>4 748 332 038,94</b>
Affaires générales concernant l'enseignement	4 748 332 038,94
<b>Enseignement non défini par le niveau</b>	<b>88 151 197,41</b>
enseignement technique	88 151 197,41
<b>Enseignement préprimaire et primaire</b>	<b>1 286 364,20</b>
Alphabétisation	1 286 364,20
<b>Enseignement secondaire</b>	<b>29 056 736,56</b>
Enseignement secondaire technique	29 056 736,56
<b>Non classé</b>	<b>2 902 912 693,54</b>
<b>Non Classé</b>	<b>2 902 912 693,54</b>
Non classé	2 902 912 693,54
<b>Ordre et sécurité publique</b>	<b>1 887 423 332,39</b>
<b>Ordre et sécurité n.c.a.</b>	<b>1 195 098 810,52</b>
Ordre et sécurité n.c.a.	1 195 098 810,52
<b>Prisons</b>	<b>96 952 558,80</b>
Prisons	96 952 558,80
<b>Services de la justice</b>	<b>427 761 131,07</b>
Cour suprême	67 610 753,20
Parquets	87 754 658,00
Services généraux de la justice	272 395 719,87
<b>Services de protection contre l'incendie</b>	<b>156 376 798,00</b>
Services de protection civile	156 376 798,00

Services généraux de sécurité publique	<b>11 234 034,00</b>
Services généraux de sécurité publique	11 234 034,00
<b>Protection de l'environnement</b>	<b>1 348 154 814,24</b>
Gestion des eaux usées	<b>352 452 892,16</b>
Gestion des eaux usées	352 452 892,16
Protection de la biodiversité et de l'environnement	<b>897 182 471,56</b>
Protection de la biodiversité et de l'environnement (parcs naturels et réserves, protection des espèces sauvages)	897 182 471,56
Protection de l'environnement n.c.a.	<b>36 844 221,00</b>
Protection de l'environnement n.c.a.	36 844 221,00
Recherche et développement concernant la protection de l'environnement	<b>61 675 229,52</b>
Recherche et développement concernant la protection de l'environnement	61 675 229,52
<b>Santé</b>	<b>2 018 838 916,06</b>
Affaires générales concernant la santé	<b>1 605 888 559,11</b>
Affaires générales concernant la santé	1 605 888 559,11
Consultations externes	<b>23 479 472,20</b>
Services de médecine générale	13 779 996,00
Services paramédicaux	9 699 476,20
Recherche et développement dans le domaine de la santé	<b>21 424 085,57</b>
Recherche et développement dans le domaine de la santé	21 424 085,57
Services concernant la santé publique	<b>53 203 190,55</b>
Centre de transfusion sanguine	10 916 607,00
Ecoles concernant la santé publique	28 948 881,55
Santé mentale	13 337 702,00
Services hospitaliers	<b>314 843 608,64</b>
Services hospitaliers généraux	314 843 608,64
<b>Services publics généraux</b>	<b>5 294 619 610,56</b>
Opérations au titre de la dette publique	-
Opérations au titre de la dette publique	-
<b>Organes législatifs et exécutifs et affaires étrangères</b>	<b>2 637 021 214,75</b>
Affaires étrangères	162 618 918,29
Institutions républicaines	1 318 033 378,88
Organes de contrôle	333 294 515,35
organes exécutifs au niveau national	598 530 035,75
Organes législatifs au niveau national	224 544 366,48
Recherche fondamentale	<b>99 610 430,04</b>
Recherche fondamentale	99 610 430,04
<b>Services des affaires financières et budgétaires</b>	<b>1 081 587 958,50</b>
Services chargés de la conception et de la coordination des politiques	111 649 513,72
Services chargés de la coordination des programmes économiques et sectoriels	224 766 658,44
Services chargés du contrôle de la gestion budgétaire	34 358 618,46
Services de la trésorerie et de la comptabilité de l'Etat	285 728 275,09
Services fiscaux	346 313 734,51
Services généraux des affaires financières et budgétaires	78 771 158,28
Services généraux de l'administration	<b>693 625 438,07</b>

Services de la planification générale et services statistiques généraux	13 762 952,00
Services généraux chargés de la décentralisation	608 325 245,31
Services généraux de l'administration du développement	71 537 240,76
Services publics généraux non classés ailleurs	<b>782 774 569,20</b>
Renforcement des capacités du secteur public	30 593 778,00
Services publics concernant l'état-civil	152 282 391,00
Services publics généraux non classés ailleurs (élections, listes électorales, administration des ONG...)	599 898 400,20
<b>Total général</b>	<b>37 181 350 304,24</b>

## Annexe 3 : Dépenses d'investissement sur financements extérieurs

SECTEUR	DONS	PRETS	Total
<b>Développement Rural</b>	108 811 582,37	615 313 388,55	<b>724 124 970,92</b>
Agriculture	62 495 254,73	437 499 190,36	<b>499 994 445,09</b>
Hydraulique villageoise-pastorale	10 020 217,26	93 410 426,19	<b>103 430 643,45</b>
Génie rural	12 235 373,76	84 403 772,00	<b>96 639 145,76</b>
Environnement	22 641 353,02	0,00	<b>22 641 353,02</b>
Elevage	1 419 383,60	0,00	<b>1 419 383,60</b>
<b>Développement Industriel</b>	305 768 935,91	714 068 787,64	<b>1 019 837 723,55</b>
Pêche	193 717 975,00	0,00	<b>193 717 975,00</b>
Energie	112 050 960,91	714 068 787,64	<b>826 119 748,55</b>
<b>Aménagement du Territoire</b>	84 635 727,61	965 950 414,32	<b>1 050 586 141,93</b>
Hydraulique urbaine & Assainissement	82 906 727,61	427 356 738,35	<b>510 263 465,96</b>
Infrastructures routières	0,00	509 933 389,59	<b>509 933 389,59</b>
Infrastructures portuaires	1 729 000,00	19 325 532,66	<b>21 054 532,66</b>
Télécommunications	0,00	9 334 753,72	<b>9 334 753,72</b>
<b>Ressources Humaines</b>	730 903 728,24	30 831 984,39	<b>761 735 712,63</b>
Education	199 142 387,02	23 537 096,39	<b>222 679 483,41</b>
Santé et Affaires Sociales	354 524 068,08	0,00	<b>354 524 068,08</b>
Emploi	177 237 273,14	0,00	<b>177 237 273,14</b>
<b>Développement Institutionnel</b>	29 155 670,24	11 026 481,00	<b>40 182 151,24</b>
Appui à l'Administration	29 155 670,24	11 026 481,00	<b>40 182 151,24</b>
<b>Projets multisectoriels</b>	503 820 122,02	30 846 346,40	<b>534 666 468,42</b>
Projets multisectoriels	503 820 122,02	30 846 346,40	<b>534 666 468,42</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 763 095 766,39</b>	<b>2 368 037 402,30</b>	<b>4 131 133 168,69</b>
<b>TYPE DE BUDGET</b>	<b>DONS</b>	<b>PRETS</b>	<b>Total</b>
Administration (BE)	1 556 517 591,21	1 186 115 201,81	<b>2 742 632 793,02</b>
Entreprises publiques (EP)	12 860 200,18	1 175 641 180,49	<b>1 188 501 380,67</b>
Ets publics à caractère administ (BA)	193 717 975,00	6 281 020,00	<b>199 998 995,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 763 095 766,39</b>	<b>2 368 037 402,30</b>	<b>4 131 133 168,69</b>